

GURE MILAFRANGA

LE MAG DE LA COMMUNE DE VILLEFRANQUE
MILAFRANGA HIRIKO ALDIZKARIA

#154

OCTOBRE
URRIA
2026

► LE DOSSIER

Climat :
ensemble,
adaptions-nous

Portrait de
l'artiste Udatxo

villefranke.fr


MILAFRANGA



Sommaire

Aurkibidea

- | | | | |
|----|---|----|---|
| 3 | Édito du Maire
Auzapezaren hitza | 18 | Les gens d'ici
Hemengo jendeak |
| 4 | En images
Iruditan | 22 | Écoles
Eskolak |
| 6 | Les actus
Berriak | 24 | Vie municipale
Herriko bizia |
| 9 | Santé et prévention
Osagarria eta
prebentzioa | 31 | La parole
des assos
Elkarteen hitza |
| 10 | Le dossier
Dosierra
Climat : ensemble,
adaptons-nous | 35 | Culture
Kultura |
| | | 38 | L'agenda
Agenda |
| 16 | Le petit Gure
Haurren xokoa | 39 | Le carnet
Karneta |

Pour nous contacter

Mairie de Villefranche

65 route de Saint-Pierre-d'Irube

☎ 05 59 44 93 13

Horaires d'ouverture :

lundi - vendredi 8h30 - 12h15 / 13h - 17h30

villefranche.fr



GURE MILAFRANGA #154

OCTOBRE 2026

Bulletin d'informations municipales de la Mairie de Villefranche

Papier recyclé - Publié à 1475 exemplaires par l'imprimerie Mendiboure, à Cambo-les-Bains.

Directeur de la publication : M. Marc SAINT-ESTEVEN.

Comité de rédaction soutenu par Karine ALTHABE et Virginie CASTAGNET.

Comité de rédaction : Joël BISAUTA, Sabine BRUNET, Nicole CABANE, Bastien DUHALDE, Stéphanie ECHAIDE, J-Michel ESCAPIL-INCHAUSPE, Iker ESCOT-SEP, Nicole FOURMEAUX, Elodie HAYET, Patricia LARROUDÉ.

Conception : Flora ROLIER.

Photos : © Patxi BRIDIER, Commune de Villefranche.

Vous voulez faire paraître une info ?

Envoyez-nous vos articles à
guremilafranga@gmail.com
avant le 15 janvier

▼ EN COUVERTURE

Climat : Ensemble, adaptons-nous

© Photo : Patxi Bridier





Édito du Maire

Auzapezaren hitza

Chères administrées, chers administrés,
Nous arrivons au terme d'un été particulièrement ensoleillé. Nous n'aurions pas pu profiter davantage de ces belles journées, même si elles nous ont également rappelé les difficultés auxquelles nous devons désormais faire face.

Les fortes chaleurs, qui dès le mois de juin ont dépassé les 40 degrés, nous ont obligés à adapter notre organisation afin d'assurer la continuité du service public. À cela s'ajoute la situation préoccupante de l'eau : sans pluie depuis mai, notre région est en grande difficulté. De réelles questions se posent désormais.

Loin de vouloir dicter à chacun son mode de vie ou de faire la morale, nous devons regarder la réalité en face. Le réchauffement climatique nous frappe de plein fouet et nous contraint à nous adapter. Il nous appartient de faire évoluer nos habitudes et de vivre l'écologie en conscience, si nous voulons éviter d'aller vers des situations encore plus difficiles.

Avec trois décennies de retard, nous pouvons encore réagir. Mieux vaut tard que jamais !

Mais revenons à la vie de notre village, qui, elle, ne manque pas d'énergie ! Cet été encore, nous avons eu le plaisir de participer à toutes nos festivités habituelles, avec toujours autant de convivialité et de plaisir. À peine sortis du Pintxo Pote et du marché des producteurs, voici déjà que se profilent le tournoi Eskulari Pro, la Milafranga en rose et le repas cidrerie d'Errobiko Lagunak, sans oublier le théâtre, et une journée handisport organisée par les associations Nimiñoak et HandiTrioThlon, qui sera l'occasion de partager un beau moment convivial autour du sport et de l'inclusion.

On m'a même parlé d'un marché de Noël ... mais, pour l'instant, cela reste encore top secret !

Je vous donne rendez-vous pour toutes ces manifestations et vous souhaite à toutes et tous un très bel automne.

Marc Saint-Estevan
Maire de Villefranque

Herritar agurgarriak,
Biziki eguzkitsua izan den uda bukatzen ari da. Ezin izanen genuen egun eder horiek gehiago baliatu, buru egin behar diegun zailtasunak gogorarazi dizkigutelarik ere.

Ekain hastapenean jadanik 40 gradu gainditzen zituzten bero handiek gure antolaketa moldatzera ekarri digute, zerbitzu publikoaren jarraipena bermatzeko gisan. Horrez gain, uraren egoera kezagarria da: maiatzetik goiti euririk ikusi gabe, gure eskualdea egoera larrian da. Funtsezko galderak agertzen zaizkigu orain.

Nehori bizimodua agintzeko edo morala egiteko xederik gabe, errealtatearekin buruz buru egon behar gara. Lurraren berotze klimatikoak gogor jotzen gaitu eta egokitzea behartzen gaitu. Gure ohiturak aldatzea eta ekologia ohartuki biziaraztea gure esku dago, egoera are zailagoak ez baditugu pairatu nahi.

Hogeita hamar urteko berantarekin, oraindik erantzuteko garaia da. Sekula baino hobea da noizbait! Baina itzul gaitezen gure herriko bizitzara, horrek kemena ausarki baduelarik! Joan den udan ere, ohiko bestetan parte hartzeko atsegina izan dugu, usaia lagun arteko giro goxoan.

Pintxo Potea eta ekoizleen merkatua bukatu berri direlarik, Eskulari Pro txapelketa, Milafranga arrosaz eta Errobiko Lagunak elkartearen sagarnotegi bazkaria datoz orain, antzerkia eta Nimiñoak eta HandiTrioThlon elkarteek antolaturiko elbarrituen arteko kirolari eskainiriko eguna ahanzi gabe, kirola eta inklusioaren inguruan une goxoak elkarrekin bizitzeko gomita luzatzen duena.

Eguberriko merkatua ere izanen omen da... baina oraingo, gain-gaineko sekretua da!

Ekitaldi horietan elkar ikusiko dugula espero dut eta udazken ederra opa dizuet.

Marc Saint-Estevan
Milafrangako Auzapeza



▲ 7 JUIN

Spectacle de fin d'année de Leinua

▼ 14 JUIN

Course Milafrangan gaindi



▼ 30 JUIN

Remise de récompense aux grandes-sœurs et grands-frères



▲ 25 JUIN

Animation pour les assistantes maternelles à la bibliothèque



▲ 6 JUILLET

Départ à la retraite de Mme Alfonso Marie-Christine



◀ **30 AOÛT**

Vin d'honneur
des fêtes
de Villefranque



◀ **25 SEPTEMBRE**

Pintxo pote



▲ **27 SEPTEMBRE**

Marché des producteurs



INVICILITÉS

Préserver nos champs, c'est préserver notre commune



Un coup de colère, mais surtout un rappel essentiel : les champs de nos agriculteurs ne sont pas des décharges à ciel ouvert !

Pneus, gravats, déchets verts, sacs, emballages, objets en tout genre... Trop souvent, certains déchets sont abandonnés dans ou aux abords des parcelles agricoles.

Stop ! Derrière ces champs, il y a le travail quotidien de nos agriculteurs, des terres qui nous nourrissent et un environnement que nous avons tous la responsabilité de préserver. Un déchet jeté dans la nature ne disparaît pas. Il pollue les sols et l'eau, dégrade les paysages et peut représenter un danger pour les animaux, les personnes et le matériel agricole.

Nos agriculteurs ne sont pas chargés de nettoyer les déchets des autres. Respectons leur travail, leurs terres et notre cadre de vie. Avant de jeter, une seule question à se poser : « **Est-ce que j'accepterais qu'on dépose cela dans mon jardin ?** »

La commune rappelle que **les dépôts sauvages sont interdits**.

Des solutions existent pour trier, déposer ou recycler nos déchets.



Toc,Toc... c'est moi, la boîte à livres !

Située au sous-bois, je suis là pour faire circuler les livres, leur offrir une seconde vie et permettre à chacun de découvrir une nouvelle histoire.

Mais parfois... j'avoue, je me sens un peu prise pour une déchèterie !

Des livres très abîmés, incomplets, des piles entières déposées d'un coup... Je n'ai pas beaucoup de place, vous savez !

Alors, avant de me confier un livre, demandez-vous simplement : « Est-ce que moi, j'aurais envie de le prendre ? »

Si oui : je suis ravie de l'accueillir ! Si non : pitié, ne me le laissez pas !

Merci de m'aider à rester une jolie boîte à livres, pas une boîte à tout !

PÉRISCOLAIRE

Pré-rentree du service périscolaire

Mercredi 26 août, les agents du service scolaire/périscolaire se sont réunis pour une réunion de pré-rentree avec un sommaire bien chargé ! Rappel des points de vigilance et d'attentes sur leurs missions : les postures à tenir, le respect des consignes, des personnes, des équipements. Les obligations qui s'imposent vis à vis des enfants, des parents, de leurs collègues et de leur hiérarchie.



APPEL A CANDIDATURE

Deux autorisations de
stationnement à pourvoir

COMMENT FAIRE ?

1 Déposez une demande sur papier libre

2 Fournir :

- copie de carte d'identité
- copie permis de conduire
- copie justificatif de domicile
- copie carte professionnelle



A envoyer à la Mairie de Villefranga



Avant le 15 décembre 2026



Pour tout renseignement complémentaire, contactez la mairie au 05.59.44.93.13.

VOYAGE DU CCAS

Le 24 septembre, une journée au cœur de l'Alava, entre histoire, gastronomie et savoir-faire

Direction Vitoria-Gasteiz, capitale de l'Alava, où patrimoine et art de vivre se conjuguent avec élégance.

À 11 heures, deux guides accueillent les participants pour une visite riche en histoire et en anecdotes. De la célèbre Plaza de la Virgen Blanca à la Casa del Cordón, en passant par la Cathédrale Nouvelle de Marie Immaculée et les palais Renaissance de Villa Suso et Montehermoso, la ville dévoile peu à peu les traces de son passé et la richesse de son architecture.

Après cette immersion culturelle, place à la gastronomie ! Le déjeuner au Restaurant Mesa permet de savourer quelques spécialités espagnoles : assortiment de charcuteries ibériques, salade de ventrèche de thon, croquettes de jambon maison, joue de porc et dessert gourmand, le tout accompagné de vins de Rioja. Un moment convivial qui prolonge agréablement les découvertes de la matinée.

L'après-midi réserve une expérience tout aussi originale avec la découverte des Salines d'Añana. Dans ce paysage spectaculaire, façonné depuis des siècles par l'eau salée, plus de 5 000 plateformes composent un véritable patrimoine à ciel ouvert. Les visiteurs découvrent l'histoire des salines, leur architecture particulière, leur biodiversité ainsi que les techniques traditionnelles de production du sel. Un ingénieux réseau de canaux en bois permet à la saumure de circuler jusqu'aux différentes plateformes, où le soleil et l'évaporation naturelle font naître le précieux sel. Un savoir-faire ancestral qui témoigne d'une remarquable harmonie entre l'homme et son environnement.

Pour ceux qui le souhaitent, la visite commence ou se termine par une expérience insolite : les pieds dans l'eau salée !



Après cette journée placée sous le signe de la découverte, de la convivialité et des traditions, le groupe reprend la route et rejoint Villefranche, avec de beaux souvenirs d'une escapade au cœur de l'Alava.

SÉCURITÉ

Une double casquette ...

Deux silhouettes familières... Ce sont nos deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), 2 figures présentes sur le terrain qui se veulent à la fois rassurantes et déterminées face aux incivilités du quotidien.

Une mission au cœur de la vie locale

Leur rôle d'ASVP s'inscrit dans une logique de proximité afin de préserver la qualité du cadre de vie sur notre commune.

Sur le terrain, leurs missions sont multiples :

- contrôle du stationnement, qu'il soit gênant ou abusif
- surveillance des dépôts sauvages et des règles de collecte des déchets
- constatation d'infractions aux arrêtés municipaux
- gestion des problématiques liées aux animaux.

Autant de situations où l'ASVP peut intervenir, rappeler la règle, et si nécessaire, dresser un procès-verbal.

Des verbalisations ciblées, des amendes encadrées

Leur pouvoir de verbalisation reste limité, mais il couvre des infractions bien identifiées :

- stationnement gênant (35 €)
- dépôts sauvages ou jets de détrit (68 €)
- déjections canines non ramassées (68 €)
- non-respect d'un arrêté municipal (de 38 € à 150 € selon la nature de l'infraction).

Une mission importante, mais qui ne constitue qu'une partie de leur activité : à côté de cette fonction, ils travaillent au quotidien pour les services techniques de la commune, contribuant à l'entretien, au suivi et au bon fonctionnement des infrastructures locales.



ENVIRONNEMENT

Entretien des haies et des jardins : chacun a un rôle à jouer



Afin de garantir la sécurité de tous et de préserver un cadre de vie agréable, les propriétaires et occupants sont tenus d'entretenir régulièrement leurs haies, arbres et arbustes.

Les haies et plantations en limite de propriété doivent respecter les distances suivantes :

- Haie ou arbre de moins de 2 mètres de hauteur : plantation à au moins 50 cm de la limite séparative
- Haie ou arbre de plus de 2 mètres de hauteur : plantation à au moins 2 mètres de la limite séparative.

Les haies donnant sur la voie publique ne doivent en aucun cas empiéter sur les trottoirs, les chemins ou la chaussée.

Elles doivent être taillées de manière à :

- maintenir le libre passage des piétons
- ne pas gêner la visibilité des automobilistes, cyclistes et piétons, notamment aux intersections
- ne pas masquer les panneaux de signalisation ou l'éclairage public.

Les propriétaires sont également responsables de l'élagage des branches qui avancent sur le domaine public.

En entretenant vos espaces verts, vous participez à la sécurité, à la propreté et à l'embellissement de notre commune. Merci pour votre contribution au bien-vivre ensemble.

CATASTROPHES NATURELLES

Vous avez constaté des fissures et des mouvements sur vos habitations suite aux différents épisodes de sécheresse ?

- Dès les premières constatations, nous vous invitons à faire le signalement auprès de votre assurance.
- Signalez-vous auprès de la mairie à accueil@villefranque.fr en transmettant les photos des phénomènes constatés ainsi que les dates d'apparition.

La commune de Villefranque déposera auprès des services de l'Etat une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle concernant l'année 2026.

Dès réception de la décision de l'Etat, nous ne manquerons pas de la communiquer aux personnes qui se seront signalées en mairie.



Le sport sur ordonnance

**Bouger pour sa santé :
la Maison Sport Santé
arrive à Villefranque
à compter du 12 octobre !**

rencontre

**Rémi Duong Van
responsable de la
Maison Sport Santé Nivadour**

Flash Back : la section sport-santé de l'Aviron Bayonnais existe déjà depuis 2016. En 2020, cette association a obtenu la reconnaissance de Maison Sport Santé, permettant de structurer et de développer davantage son accompagnement.

C'est quoi une Maison Sport Santé ?

Elle s'adresse à tous ceux qui souhaitent reprendre une activité dans un cadre sécurisé et adapté à leur situation. On propose un accompagnement personnalisé et un suivi dans la durée au travers d'une activité physique adaptée. Ce dispositif national Sport-Santé permet d'accompagner les personnes pour lesquelles l'activité physique peut contribuer à améliorer la santé et le bien-être. Il concerne notamment les personnes atteintes de maladies chroniques ou d'une affection de longue durée, celles présentant certains facteurs de risque ou une perte d'autonomie, mais également les personnes très sédentaires ou physiquement inactives.

L'objectif : remettre progressivement le mouvement au cœur du quotidien.

Pourquoi à Villefranque ?

Parce que la proximité compte ! Pour certaines personnes, se déplacer loin de leur domicile peut constituer un frein à la pratique régulière d'une activité physique.

L'installation de notre antenne à Villefranque permet donc de rapprocher l'accompagnement des habitants et de s'appuyer sur le tissu associatif et sportif local très présent. Notre ambition est de permettre à chacun de trouver une activité au plus près de chez soi, idéalement à une dizaine de minutes max !

Comment ça marche ?

- **1. Je prends rendez-vous** auprès de la Maison Sport Santé Nivadour avec une ordonnance de mon médecin.
- **2. Je réalise un bilan** de ma condition physique.
- **3. Je bénéficie d'une orientation personnalisée** vers une activité adaptée.
- **4. Je suis accompagné dans la durée**, avec un bilan intermédiaire et un bilan final après 12 mois.

Un réseau local qui se développe...

En effet, après avoir développé notre réseau autour de Bayonne, nous souhaitons désormais renforcer notre présence dans les communes voisines et notamment dans les territoires ruraux.

Nous souhaitons associer les associations sportives de votre commune. Celles-ci doivent répondre à certains critères notamment à des formations complémentaires pour leurs éducateurs.



Renseignements et prise de RDV :

05 59 31 63 06

sportsante@avironbayonnais.net

Lieu : Pôle de santé Osasuna

les vendredis sur RDV de 9h à 12h





Le climat change

Ensemble,
adaptons-nous

En juin, alors que le thermomètre s'affolait, des élèves ont trouvé refuge dans la salle climatisée de la mairie le temps de la pause méridienne. Une scène inédite, qui restera comme le symbole de cet été pas comme les autres. Elle nous rappelle une évidence : lutter contre le changement climatique ne suffit plus, il faut désormais aussi apprendre à vivre avec. C'est tout l'objet de ce dossier : présenter les actions engagées par notre commune pour protéger ses 3 000 habitants face aux prochaines vagues de chaleur.

Mendiburua : une zone naturelle transformée en espace partagé, pour tous et pour longtemps

Plutôt que de laisser cette zone naturelle se refermer sur elle-même ou être ouverte à l'urbanisation, la municipalité a choisi de la préserver durablement. Ce site emblématique ne pouvait rester le privilège de quelques-uns. Un projet à double vocation : préserver la biodiversité tout en créant du lien social, dans un lieu enfin ouvert à tous.

Ce projet, désormais défini dans sa totalité, est en passe d'être réalisé : aire de jeux, parcours de randonnée, suppression des espèces exotiques envahissantes

(EEE) qui menaçaient l'équilibre du milieu, création d'une mare pour la faune et la flore aquatiques, et verger conservatoire d'espèces anciennes. Seul ce dernier a d'ores et déjà pris racine ; les autres aménagements débutent au moment où vous lisez notre magazine d'octobre.

Un projet qui illustre une autre manière de s'adapter au changement climatique : non pas en artificialisant davantage, mais en redonnant toute sa place à la nature, pour le bénéfice de tous les Milafrangars !



École publique : rafraîchir les classes, verdir la cour

Végétalisation de la cour de l'école publique

Au-delà de l'urgence climatique, c'est toute la conception de la cour qui méritait d'être repensée. Héritée des années 1960, le vaste terrain de foot central occupait l'essentiel de l'espace, favorisant certains usages au détriment d'autres et impactant la cohabitation entre les plus jeunes et les plus grands.

La commune a donc engagé un travail de collaboration avec un architecte paysagiste local, Lilika paysages, associant élèves et enseignants pour imaginer une cour plus inclusive : mieux partagée entre les âges, plus équitable entre les enfants, et surtout plus verte, pour offrir de l'ombre et de la fraîcheur.

Ce travail, engagé dès la rentrée 2025-2026, s'inscrit dans la durée.

Les plans co-construits ont permis la réalisation des travaux structurels durant l'été, les plantations attendront la période la plus propice. Elles se feront avec la participation des enfants, qui mettront eux-mêmes la main à la terre. Une manière de les associer concrètement à la transformation de leur cour, et de leur transmettre, dès le plus jeune âge, le goût de prendre soin de leur environnement.



Plan canicule : rafraîchir les classes

Pendant les alertes rouge canicule, les élèves ont dû venir se rafraîchir, le temps de la pause méridienne, dans la salle climatisée du conseil municipal — faute de mieux dans leurs propres classes.

Cette situation a été le déclencheur : la commune a engagé un travail de recherche de solutions pour faire baisser durablement la température dans l'école.

Résultat, 32 ventilateurs sont en cours d'installation pour un montant de 27 000 €, équipant l'ensemble des salles de classe ainsi que le centre de loisirs.





Débroussaillage ou déforestation ? Ne pas se tromper de combat

Cet été, des parcelles boisées privées ont l'objet d'importants travaux de coupe, donnant à certains le sentiment d'assister à une déforestation. Une confusion compréhensible face à des chantiers parfois spectaculaires, mais qui masque une réalité bien différente : ce qui ressemble à une coupe sauvage est en réalité une obligation légale de débroussaillage (OLD), qui impose de dégager la végétation sur une certaine distance autour des habitations et le long de certains accès.

Loin d'appauvrir la forêt, cette pratique vise à la protéger : en réduisant broussailles, bois mort et branches basses, elle limite le combustible disponible en cas de feu et en ralentit la propagation, augmentant les chances de la parcelle — et des habitations voisines — de résister à un incendie.

Autre point mal compris : les arbres coupés sont souvent des sujets arrivés à maturité, exploités au terme d'un cycle de croissance normal — une gestion forestière classique, bien différente d'un défrichement qui supprimerait durablement la vocation boisée du terrain. C'est pourquoi, les choix des arbres à couper sont réalisés par des professionnels du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) qui accompagnent les propriétaires forestiers privés dans une gestion durable des forêts.

La commune souhaite donc rappeler que ces travaux, loin d'être une menace pour le patrimoine boisé, en sont aujourd'hui une condition de survie face à des étés de plus en plus secs.

**+ d'infos
sur la gestion
des forêts privées**



Un long voyage pour quelques secondes au robinet...

De la Nive à notre maison, l'eau parcourt un véritable chemin avant d'arriver dans notre verre.

Emmanuel Vivier nous explique son parcours, sa qualité et notre consommation à Villefranque.



Emmanuel VIVIER,
Directeur exploitation et
Régies Eaux et Assainissement
de la CAPB



L'eau que nous consommons à Villefranque, d'où vient-elle ?

C'est l'eau de la rivière Nive, captée au niveau du seuil d'Haitze à Ustaritz, pompée jusqu'à l'usine de la Nive à Anglet pour y être traitée et potabilisée. Elle est ensuite envoyée par pompage vers le réservoir Curutchet à St Pierre d'Irube, puis vers la commune de Villefranque pour être distribuée aux habitants.

Peut-on boire l'eau du robinet en toute confiance ?

Oui ; l'eau est un des produits alimentaires les plus contrôlés, tant par les exploitants que par les services de l'Etat (ARS) et nous avons la chance, ici au Pays Basque, d'avoir des ressources bien protégées, car les activités anthropiques sont raisonnées.

Que se passe-t-il lorsqu'une anomalie est détectée ?

Si une anomalie est détectée lors d'une analyse, une contre analyse est réalisée immédiatement et des actions correctives sur la filière de traitement sont engagées. En cas de besoin, des purges peuvent être réalisées.

Si une non-conformité majeure était détectée, une distribution d'eau en bouteille pourrait alors être mise en œuvre, validée par la CAPB et l'ARS avec des préconisations de l'usage de l'eau.

Quels contrôles sont réalisés sur sa qualité ?

Plusieurs paramètres, tels le Ph, la présence d'hydrocarbures, le chlore... font l'objet d'un contrôle en continu aussi bien sur l'eau brute de la rivière, sur l'eau en cours de traitement que sur l'eau traitée. En complément, un contrôle sanitaire est réalisé par l'ARS qui procède à des analyses réglementaires, bactériologiques et physico-chimiques, sur des prélèvements.

À quelle fréquence ?

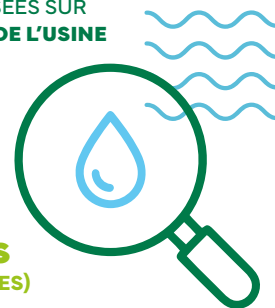
Sur Villefranque, c'est la société SUEZ qui, en tant qu'exploitant, réalise ces analyses en autosurveillance.

EN 2025

52
analyses
(2613 PARAMÈTRES)

ONT ÉTÉ RÉALISÉES SUR
L'EAU TRAITÉE DE L'USINE
DE LA NIVE

6
analyses
(107 PARAMÈTRES)
SUR LE RÉSEAU
DE DISTRIBUTION.



Consommation d'eau à Villefranque : où en sommes-nous ?

Consommation d'eau moyenne d'eau par habitant



120 à 150

LITRES PAR JOUR
ET PAR HABITANT

=

40 à 55 m³

PAR AN

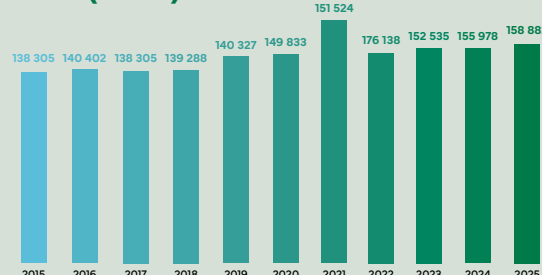


**consommation
annuelle en 2024**

140 000 m³

Légère augmentation sur les cinq dernières années en raison de l'augmentation de la population sur la commune.

Volumes vendus (en m³)



Quels sont les usages qui font le plus augmenter la consommation en période estivale ? Piscines, arrosage...

L'arrosage des jardins et des espaces verts, le remplissage et l'entretien des piscines privées, le lavage des véhicules ainsi que l'utilisation accrue de l'eau pour le rafraîchissement sont les raisons de ces augmentations, sans compter l'attractivité touristique de notre territoire ! Nous suivons en temps réel les niveaux, le débit et la qualité de l'eau de la rivière Nive.

Dans l'hypothèse où la situation devrait se compliquer, ce qui est le cas en ce moment, le travail avec la Préfecture permet de graduer les restrictions et limiter les risques de pénurie en limitant certains usages.

Les habitants ont-ils changé leurs habitudes de consommation ces dernières années ?

Il y a un nombre croissant d'habitants utilisant des dispositifs économes (douchettes, réducteurs de débit, récupérateurs d'eau de pluie) et adaptant leurs pratiques (arrosage tôt le matin ou tard le soir, limitation du remplissage des piscines, etc.). À ce titre l'Agglomération aide toujours à financer les récupérateurs d'eau de pluie (informations à retrouver sur le site de l'Agglomération).



REMISE EN
FONCTIONNEMENT DU
**RÉCUPÉRATEUR
D'EAU DU CENTRE
TECHNIQUE
MUNICIPAL**
POUR LES USAGES
DU SERVICE

Est-ce que les économies réalisées par les habitants permettent réellement de réduire les prélèvements sur la ressource ?

Clairement, il n'y a pas de petites économies : les actions individuelles s'additionnent pour limiter la pression sur la ressource et les réservoirs, surtout en période de sécheresse.

Quelle évolution prévoyez-vous dans les prochaines années ?

Les épisodes que nous avons traversés ces dernières années, particulièrement en 2022 et en 2026, nous ont contraints à travailler sur plusieurs perspectives, des interconnexions entre territoires, de la prospection pour trouver de nouvelles ressources, et bien sûr encourager la sobriété, domestique, artisanale et industrielle. Il conviendra dans tous les cas, d'être innovants et de repenser notre rapport à l'eau y compris dans notre façon d'habiter (désimperméabilisation, infiltration des eaux à la parcelle, réutilisation des eaux, ...)

On parle beaucoup de fuites sur les réseaux. Quelle est la situation sur notre commune ?

Votre commune, comme celles du secteur, sait détecter grâce à des débitmètres, la présence d'éventuelles fuites qui sont ensuite localisées et réparées par l'exploitant. Dans notre relation aux usagers, lors de la facturation du service, des alertes consommations peuvent être également émises lorsque la consommation mesurée dépasse la consommation habituelle ; il appartient ensuite aux particuliers de vérifier leur installation.



Il ne vous aura pas échappé que la circulation en direction d'Ustaritz a été perturbée cet été. C'était pour la bonne cause ! Ces travaux de remplacement d'une conduite en fonte datant de 1936 pour le transport de l'eau potable des sources du Laxia Itxassou à Bayonne permettront d'éviter les fuites.

Le petit Gure

L'info des 6 à 11 ans

Mes amis les arbres Zuhaitzak, nire lagunak

SAINT-PIERRE
D'IRUBE

Chaque année,
de nouveaux arbres
poussent dans notre
village : tilleuls,
acacias, ginkgos,
pommiers...
On peut les retrouver
dans les parcs, les
espaces naturels
comme Mendiburua,
à l'école.

Pourquoi ? Zergatik?

- Pour accueillir
les animaux :
oiseaux, insectes
- Pour avoir de l'air meilleur:
les arbres absorbent le CO²
et produisent de l'oxygène
- Pour avoir de l'ombre
et de la fraîcheur :
ils nous protègent du soleil
et gardent les endroits
plus frais

Ginkgo biloba

Comment le reconnaître ?

- Feuilles en forme de petits éventails

Ce qu'il produit

- Des fruits et des feuilles qui deviennent
jaunes vifs à l'automne

À quoi sert-il ?

- Originaire de Chine, on le trouve dans
beaucoup de pays. Il apporte de l'ombre,
participe à la végétalisation des villes et
donc amène de la fraîcheur!

Où le trouve-t-on ?

- Parcs, jardins et rues



Le savais-tu ?

- Il a plus de 200 millions
d'années, il existait déjà avant
les dinosaures ! On l'appelle aussi
"l'arbre des Dinosaures"



BASSUSSARRY

MOUGUERRE

Amuse-toi à découper les formes de feuilles pour les coller sur chaque essence d'arbre

Josta zaitetz hostoen formak moztén, zuhaitz-mota bakoitzaren gainean kolatzeko



Pommier

Comment le reconnaître ?

→ C'est un arbre fruitier qui compte des milliers de variétés. De petite taille, il possède des feuilles ovales et peut vivre pendant des dizaines d'années.

Ce qu'il produit

→ De jolies fleurs blanches légèrement roses qui deviennent des pommes.

À quoi sert-il ?

→ Produire des fruits, du jus, de la compote... On peut en faire des tartes ou des conserves.

Où le trouve-t-on ?

→ Vergers, jardins et parfois haies

Le savais-tu ?

→ En France, il y a 2000 variétés de pommiers. Seulement 10 d'entre elles sont vendues. Si tu veux en découvrir de nouvelles, va te balader dans le verger de Mendiburua.



ROUTE DES CÎMES

Acacia

Comment le reconnaître ?

→ Il est très grand et a de petites feuilles et parfois des épines. Il est très résistant aux changements climatiques.

Ce qu'il produit

→ De jolies fleurs parfumées

À quoi sert-il ?

→ Il nourrit les abeilles, produit le miel d'acacia, fournit un bois solide pour réaliser des meubles, des jeux ou du mobilier extérieur.

Où le trouve-t-on ?

→ Parcs, jardins, bois et routes

Le savais-tu ?

→ Les abeilles adorent ses fleurs ! On peut même en faire des beignets !



MENDIBURUA

Tilleul

Comment le reconnaître ?

→ C'est un arbre très grand. Il a de grandes feuilles qui deviennent jaunes à l'automne.

Ce qu'il produit

→ De petites fleurs jaunes et blanches très parfumées.

À quoi sert-il ?

→ Il apporte de la fraîcheur grâce à son grand feuillage. Il nourrit de nombreux insectes. On l'utilise pour faire des tisanes !

Où le trouve-t-on ?

→ Places, villages, parcs, jardins et forêts.

Le savais-tu ?

→ Ses feuilles ressemblent à des cœurs !



JATXOU

PÔLE DE SANTÉ OSASUNA

PARC DE JEUX

USTARITZ

La gazette d'Oihan Bazter

Bonjour les Milafrangars !

À Oihan Bazter, nous avons bien profité de notre été et avons fait le plein de souvenirs, de rires... et surtout de chaleur ! Qu'est-ce qu'il a fait chaud ! Heureusement, la climatisation était là pour rafraîchir et permettre de nous retrouver. Nous avons donc pu profiter de l'été... au frais ! Allez, on arrête de vous faire râler et on vous raconte nos aventures !

Le loto intergénérationnel

Notre charmante stagiaire, Vanina, nous avait préparé un super loto intergénérationnel.

Nous avons fabriqué nous-mêmes les lots : bougies, gâteaux, paquets de bonbons... De quoi donner envie de gagner ! Bon, par contre, nous vous rassurons, nous n'avons pas cousu à la main les énormes peluches !

Bien évidemment, nous avons invité les enfants à partager ce joli moment avec nous. Des numéros, des rires et beaucoup de « Quine ! » Quel numéro !

Jeux sportifs avec Nimiñoak

Un mercredi, les enfants de Nimiñoak nous ont invités à former des équipes pour relever ensemble plusieurs défis sportifs.

Il a fallu s'encourager, se dépasser et surtout ne rien lâcher pour gagner ! Après tous ces efforts, les enfants nous avaient préparé un bon barbecue. Du sport, des copains et un bon repas : voilà un début d'été comme on les aime !

Des départs et une nouvelle arrivée

Cet été, nous avons aussi dit au revoir à Claire Izoco, notre CESF. Elle reste dans l'ADAPA ! Elle est maintenant coordinatrice de la plateforme d'aide au répit des aidants.

Et nous avons eu le plaisir d'accueillir Laura Osoz, technicienne en économie sociale et familiale (TESF). Pour marquer ces changements, nous avons partagé un bon repas tous ensemble, avec des cadeaux pour souhaiter une bonne continuation à Claire et la bienvenue à Laura.

La Foulée des Festayres aux Fêtes de Bayonne

Départ du Commandant Poirier... et en route pour Bayonne ! Nous avons relevé le défi de la Foulée des Festayres, bien évidemment vêtus de rouge et de blanc. Après l'effort, le réconfort ! Nous avons terminé cette belle escapade dans un bon restaurant. Après avoir marché, il faut bien reprendre des forces !



Direction la Lune avec la réalité virtuelle !

Nous avons connu la télévision en noir et blanc et, pour certains d'entre nous, nous avons même eu la chance de voir les premiers décollages de fusées à la télévision.

Alors imaginez notre surprise lorsque nous avons pu monter à bord d'Apollo 13 grâce à la réalité virtuelle !

Nous sommes partis dans l'espace, avons fait un petit tour sur la Lune et sommes revenus sur Terre... le tout sans avoir besoin de combinaison spatiale !

Nous avons partagé cette aventure avec des amis des établissements de l'ADAPA ainsi qu'avec les adolescents du Point Jeunes.

Quelle expédition ! Nous avons la tête dans les étoiles et une chose est sûre : nous repartirons bientôt sur la Lune !

Nos prochains rendez-vous

Et comme nous ne sommes jamais à court d'idées, nous préparons déjà la suite !

Nous travaillons notamment sur le **repas des aidants**.

En octobre, nous allons également réaliser de jolis badges pour la MAPS, à l'occasion du **10 octobre**, une journée placée sous le signe du rose.

Les bénéfices seront reversés à la Ligue contre le cancer.

Pour la **Semaine Bleue**, nous allons aussi mettre nos talents artistiques à contribution : peinture, découpage et créativité seront au rendez-vous pour réaliser un joli tableau.

Vos votes seraient appréciés à la **Galerie du Corsaire à Bayonne** !

Voilà un petit aperçu de tout ce que nous avons fait... et de tout ce que nous préparons. Évidemment, nous ne pouvons pas tout vous raconter, sinon notre article serait aussi long que notre été !

À bientôt les Milafrangars, pour de nouvelles aventures !

Les résidents d'Oihan Bazter

Le couscous

de Josette

Les Ingrédients

Pour 6 personnes :

- **Viandes :**
6 morceaux de poulet • 8 merguez • huile d'olive
- **Légumes :**
4 carottes • 3 courgettes • 1 grosse aubergine • 1 gros oignon • 400 g de tomates concassées • 1 boîte de pois chiches (400 g) • un morceau de courge ou potiron (facultatif)
- **Bouillon :**
2 c. à soupe de concentré de tomate • 2 c. à café de paprika • 2 c. à café de ras el-hanout • 1 c. à café de cumin • 1 c. à café de curcuma • 1 pincée de cannelle • sel • poivre • harissa • 2 à 2,5 L d'eau
- **Semoule :**
500 g de semoule moyenne • 2 c. à soupe d'huile d'olive • 1 c. à café de sel • 50 g de beurre

La préparation pas à pas

1. Le poulet et le bouillon

Faire revenir l'oignon dans un peu d'huile. Ajouter les tomates, le concentré de tomate et un peu d'eau. Ajouter paprika, ras el-hanout, cumin, curcuma et cannelle. Mélanger.

Mettre le poulet dans un plat avec un peu d'huile et les épices, puis le cuire au four jusqu'à ce qu'il soit bien doré. Réserver le jus de cuisson.

2. Les légumes

Dans le bouillon, ajouter les carottes en gros morceaux et laisser cuire 15 min. Ajouter l'aubergine, puis 10 min après, les courgettes, les pois chiches et éventuellement la courge. Laisser mijoter encore 15 à 20 min. Saler, poivrer et ajouter la harissa selon le goût.

3. Les merguez

Faire griller les merguez séparément. Les mettre dans le bouillon 5 min avant de servir.

4. La semoule

Mélanger la semoule avec le sel et l'huile. Ajouter progressivement environ 250 ml d'eau, égrener avec les doigts et laisser reposer 10 min.

Cuire à la vapeur 15 à 20 min. Retirer, égrener et ajouter un peu d'eau si nécessaire. Remettre à la vapeur 15 à 20 min. Ajouter le beurre et égrener une dernière fois.

5. Le service

Déposer la semoule dans un grand plat. Disposer dessus les légumes, le poulet et les merguez. Servir le bouillon bien chaud à part.

Pour la sauce piquante, mélanger une louche de bouillon avec de la harissa.

→ Le petit secret de Josette

Un couscous réussi se prépare doucement : des légumes fondants, une semoule légère et un bouillon bien parfumé.





Sandrine Rico
directrice de l'école publique

Villefranque : l'école qui ne cesse de grandir

Pour sa quatrième rentrée à Villefranque, Sandrine Rico dresse un bilan positif d'une école en pleine évolution.

Elle a vu l'établissement évoluer rapidement : « Nous étions autour de 164 élèves à mon arrivée. Aujourd'hui, nous comptons 192 élèves. »

Une hausse notable, alors que de nombreuses communes voient leurs effectifs baisser. Cette progression a permis l'ouverture d'une demi classe supplémentaire, offrant des groupes plus équilibrés : « Deux classes restent à 25-26 élèves, mais les autres tournent autour de 21-22. C'est beaucoup plus confortable, toutefois la pérennité du poste reste incertaine. »

Une direction facilitée par un écosystème soudé

La directrice souligne un climat de travail particulièrement favorable : « C'est une direction très facile. Nous sommes très soutenus par la mairie, par Isabelle du périscolaire, et par des parents d'élèves très investis. »

Cette cohésion permet de gérer plus sereinement les difficultés : « On sait qu'on n'est pas tout seul. Ça fait corps. »



» L'équipe enseignante de l'école publique

Une cour métamorphosée : le choc visuel de la rentrée

Les travaux de végétalisation et de désimperméabilisation menés cet été ont immédiatement marqué les esprits. « Les enfants ont adoré... et les parents aussi ! ». « Les parents ont regardé la cour avant même de regarder les enseignants ! »

La transformation a eu un impact direct sur le climat scolaire : « Les enfants courent moins, se posent davantage, prennent un livre, jouent, colorient... Ils reviennent en classe plus apaisés. »

Une brigade verte est en préparation pour responsabiliser les élèves dans l'entretien des nouveaux espaces.

Cantine : un chantier incontournable

Face aux effectifs croissants, la commune étudie une réorganisation

de la cantine. Le bruit reste la principale difficulté. « Les enfants ne chahutent pas, ils parlent... mais comme ça résonne, ils parlent de plus en plus fort. »

Malgré les initiatives déjà mises en place, dont le tutorat « grands frères / grandes sœurs », le problème persiste... « Je ne crois pas qu'il y ait de solution directe, mais on continue à chercher, ensemble. »

La collaboration avec l'école privée est également saluée : « plusieurs réunions ont permis d'échanger et de réfléchir à des solutions communes. »

Et pour la suite ?

« Que ça continue sur la même lancée, avec la même entente... que ce soit harmonieux. »

Un souhait simple, mais essentiel pour accompagner une école en pleine dynamique.

Génération 1946

Mais qui a dit que 80 ans marquait le début du ralentissement ?

Avec humour, tendresse et une bonne dose d'autodérision, Monique Devos, milafrangarde née en 1946, nous emmène à la découverte d'un territoire encore méconnu : l'Octogénie. Une terre faite de souvenirs, de petits plaisirs, de rencontres, parfois de quelques bobos... Mais surtout de curiosité, de projets et de moments de bonheur à savourer. Une belle façon de regarder cette nouvelle décennie avec le sourire, sans oublier de garder le cap vers la Nonagénie !

O_n

y est, on pose les pieds en Octogénie ! Étonnés, presque sidérés, fatigués, bousculés par ce long chemin.

C_e

territoire que nous imaginions lointain, presque inaccessible, sombre, hostile, se révèle pourtant étonnement vivant, alors ...nous avançons.

T_u

regardes autour de toi, ta première impression est mitigée, cette zone est un peu grise, beaucoup de parents et d'amis, précieux piliers, ont disparu (où ?) tu les cherches encore. Les rescapés se reconnaissent, s'observent du coin de l'œil, se comparent parfois, toi aussi ?

O_n

prend plaisir à détricoter les souvenirs qui se bousculent, un même événement a laissé chez chacun une empreinte différente.

La conversation inévitablement glisse vers les adresses précieuses : médecin traitant, dentiste, kiné, audioprothésiste, pédicure (liste non exhaustive). Le boomer est plus fragile, souvent en travaux, mais il peut encore vieillir sans être blet.

G_{lanant}

émerveillement, curiosité, l'Octogénial cultive autant les plaisirs de l'esprit que ceux du corps : théâtre, cinéma, lecture, randonnées, Pilates, mais aussi bonnes tables et restos, le comblent. Internet est acquis depuis longtemps et l'IA ne lui est déjà plus étrangère. Certes, nous reconnaissons que l'apprentissage est plus lent, alors remercions enfants, petits-enfants, municipalité, pour leur précieuse aide et leur patience.

E_n

parcourant ce nouveau pays, l'Octogénial continue de découvrir des plages de sérénité, des plaines calmes, des sommets de joie, mais aussi des pics de tristesse avec ses torrents de larmes, jusqu'à retrouver un sentier où l'apaisement reprend place.

N_e

vous leurrez pas, si les Octogéniaux sont moins bavards, ce n'est ni par désintérêt ni par indifférence. Écouter, observer, savourer l'instant est un choix. Plus tard, au calme, ils dégusteront leurs P.M.B (petits moments de bonheur). Leur silence n'est pas vide, mais habité de joie à venir.

I

faut reconnaître que notre village, Milafranga, offre un cadre de vie particulièrement chaleureux, contribuant au bien-être de tous. Des dragées aux chrysanthèmes (!) chacun trouve des animations et associations chaleureuses, dynamiques, propices à mettre en pratique le vieil adage : «un esprit sain dans un corps sain».

E_t

nous, Octogéniaux, parfois plus fragiles, nous regardons vers la Nonagénie, cet îlot aux contours incertains, mystérieux. Qui sait ? L'essentiel est peut-être simplement de continuer à avancer un jour à la fois à notre rythme. Nos pas sont plus lents, mais notre curiosité reste intacte. Si on y rajoute un sourire, alors la route à venir est remplie d'espoir.

En route ! Ultra ! Goazen !
Monique DEVOS

École publique



Rentrée des classes

Allez, les vacances sont bel et bien finies, c'est parti pour une nouvelle année scolaire enrichissante et créative !

En ce mardi 1^{er} septembre, la toute nouvelle cour de récréation de l'école publique a connu sa première effervescence. Entre excitation des retrouvailles et légère pointe de stress, les élèves ont fait leur grand retour sur les bancs de l'école pour les plus grands et leur première rentrée des classes pour les plus jeunes, sous le regard attentif des parents et du corps enseignant.

Nous accueillons cette année 192 élèves de la Petite Section de Maternelle jusqu'au CM2, répartis en 8,5 classes.

L'école propose, depuis la rentrée 2024, un enseignement immersif basque pour la maternelle et un enseignement bilingue basque pour l'élémentaire.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les enseignants, à leurs élèves, aux personnels du périscolaire et à toutes les personnes qui contribuent à la réussite de notre école.



La rentrée vue par les enfants

“ Le matin de la rentrée, je me suis levée, j'étais tellement contente que j'ai réveillé mes parents pour qu'ils aillent prendre leur douche et se dépêchent ! J'avais hâte de retrouver mes copines, découvrir ma nouvelle maîtresse et la nouvelle cour de l'école. ”

“ Ça va me manquer de marcher sur la côte mais bien sûr, il faut passer aux choses sérieuses. ”

“ Cette rentrée avec la nouvelle cour de récréation, c'est trop bien ! En plus il y a les copains. ”

“ J'avais très envie de découvrir la cour ! Comme c'est ma dernière année d'école j'ai envie de profiter au maximum. ”

“ Je suis contente de retrouver toutes mes copines mais je suis aussi un peu triste car j'aime rester à la maison avec ma famille. ”

“ J'étais un peu stressée à la rentrée mais dès que j'ai vu mes copines, j'ai couru et je leur ai fait un câlin. Je suis un peu triste quand même car quelques amies sont parties au collège. ”

“ J'adore la rentrée, pendant les vacances j'ai préparé mes affaires d'école. ”

“ Je suis content de retourner à l'école pour retrouver mes copains, pas tous car certains sont partis au collège. La cour est très belle avec un beau terrain de foot, une belle piste de relais. Il y a des copeaux de bois par endroit et des tables et chaises en rondin. ”

“ J'avais hâte d'être à la rentrée. J'étais stressée car c'est ma dernière année et ma meilleure amie est au collège. Pendant les vacances, la cour de récréation a changé. Cette année va être super, j'essaie d'en profiter au maximum car j'ai un peu peur du collège. ”

École Sacré-Cœur



Une école toute pimpante !

Quelques jours avant les vacances, le temps d'un week-end, notre établissement a pris des airs de chantier participatif. Une trentaine de parents d'élèves, de membres de l'OGEC, et même d'anciens élèves se sont mobilisés dans la joie et la bonne humeur pour redonner des couleurs aux murs intérieurs et aux menuiseries de l'école. Rouleaux et pinceaux en main,

chacun a apporté sa pierre à l'édifice pour offrir aux enfants un cadre de vie plus chaleureux dès la rentrée de septembre. Pour saluer cet effort collectif et offrir une pause bien méritée aux volontaires, l'équipe enseignante avait préparé un bon repas, partagé à la mi-journée, sous les arbres, bien au frais devant l'école. Ce moment d'échange et de détente a parfaitement illustré la force du lien qui unit notre communauté éducative.

Un grand merci également aux parents qui se sont investis dès la semaine précédente, sous la canicule, pour repeindre tous les avant toits ! Merci à tous ceux qui ont donné de leur temps, et de leur énergie pour le bien être de nos élèves !

Mardi 1^{er} septembre

Après deux longs et chauds mois d'été, petits et grands ont retrouvé le chemin de l'école Sacré Cœur. Si les plus jeunes avaient hâte de retrouver leurs camarades et de montrer leur nouveau cartable à roulettes, deux autres personnes trépignaient aussi d'impatience à l'idée de découvrir leur nouvelle classe et leurs nouveaux élèves ! Il s'agissait de Caroline Martinez, nouvelle enseignante spécialisée du secteur qui venait prendre la suite de Camille Gassané désormais en poste à Saint Jean de Luz ainsi que Lucie Latxague, enseignante en maternelle qui allait remplacer Marie Christine Alfonso, partie pour une retraite bien mérité après plus de 30 ans à s'occuper des petits Milafrangers !

Voilà donc pour cette reprise, une équipe renouvelée pleine d'idées et de projets pour aider les enfants à grandir, travailler et vivre ensemble toute cette nouvelle année !

Nous souhaitons à tous, aux petits comme aux grands, la bienvenue au sein de l'école Sacré Cœur !



Lundi 7 Septembre

Les moyennes et grandes sections bilingues et monolingues de l'école ont délaissé, pour une matinée, les bancs de l'école pour s'installer dans les fauteuils moelleux d'un bus... Déjà en sortie ces maternelles ? Pas même une semaine après la rentrée ? Mais ils ont la bougeotte ces petits ! La bougeotte peut-être... À moins que ce ne soit plutôt la curiosité et l'envie de profiter de l'exposition « Tutti Frutti » de la galerie d'art contemporain Georges Pompidou pour apprendre et mettre tous les sens en éveil. Avant de découvrir les œuvres de dix-huit artistes comme celles de

Mikhail Andreenko ou Weil Libo, les enfants ont fait une petite halte aux halles de Bayonne pour s'imprégner des odeurs, couleurs, et bruits d'un marché. Puis, direction l'exposition où les enfants ont pu retrouver cette atmosphère de marché mais avec des fruits et des légumes à la taille démesurée, sculptés dans du bois, peints sur une toile, transformés en voilage coloré ou en empilement de céramique colorée.

Un parallèle entre l'art et « la vraie vie » qui sera le point de départ d'un travail sur les cinq sens et qui va courir sur toute l'année.

Une petite escapade donc... pour des tas de projets futurs c'est sûr !

Vie municipale



Sécurité

Suite aux nombreux cambriolages sur notre commune, la gendarmerie d'Ustaritz a proposé à la municipalité la mise en place d'un dispositif de participation citoyenne. Ce dispositif associe les habitants à la protection de leur environnement pour lutter contre la délinquance de proximité. Il permettra aux habitants de se rapprocher du ou des référents de leur quartier pour signaler des faits anormaux ou des comportements suspects. Une réunion d'information aura lieu prochainement.

Gaspillage alimentaire : 1 017 kg de déchets collectés en un an : à Villefranque, on passe à l'action !

À la cantine, le tri fait son chemin en collaboration avec les alchimistes. Depuis septembre 2025, les agents de restauration et les écoliers de Villefranque sont pleinement associés à une démarche de tri et de valorisation des déchets. Une année de collecte permet aujourd'hui de mesurer les résultats de cette mobilisation quotidienne. À la cantine, trier devient un geste du quotidien. Chaque déchet correctement orienté est une occasion d'apprendre, de comprendre et de prendre conscience de son impact sur l'environnement. Au-delà des chiffres, cette démarche permet surtout de sensibiliser les enfants aux enjeux du tri et de la réduction des déchets. Cette première année de collecte montre qu'une mobilisation collective peut produire des résultats concrets. Nous remercions Les Alchimistes pour leur accompagnement et nous poursuivons notre engagement avec eux.

Les chiffres clés de notre collaboration avec les Alchimistes

Entre le 2 septembre 2025 et le 25 août 2026

1017 KILOS
de biodéchets triés

184 KILOS
de compost produit

Nous évitons l'équivalent
Co2 de



2 trajets
Paris-Marseille

Nous nourissons



102 m2
de terre

Nouveau !

Commerces & services

Minjopla - Traiteur engagée

La cuisine locale, avec du goût et du sens

Célia, fondatrice de Minjopla, propose une cuisine artisanale et de saison, élaborée en circuit court avec des producteurs locaux. Buffets conviviaux, événements sur mesure ou prestations de cheffe privée : des formules personnalisées pour tous vos projets.

Une cuisine vivante, locale et ancrée dans son territoire.



✉ celia.fauveau@gmail.com

☎ 06 37 37 14 74



L'atelier du linge

Prenez soin de vos textiles

L'Atelier du Linge accompagne particuliers et professionnels pour l'entretien de tous les textiles : blanchisserie, pressing, couettes, tapis, cuirs, couture et retouches, location de linge, mais aussi collecte et livraison. Une attention particulière est portée aux matières délicates et aux besoins de chacun.



✉ latelierdulinge64@gmail.com

📷 Instagram : @latelierdulinge64

📘 Facebook : L'Atelier du Linge



Chirurgien-dentiste

Un nouveau cabinet au pôle santé

Un nouveau dentiste rejoint le pôle santé de Villefranque. Diplômé de Bordeaux et Madrid, il dispose d'une expérience confirmée et propose des consultations du lundi au vendredi, avec des créneaux dédiés aux urgences.



Rendez-vous par téléphone ou sur Doctolib.

☎ 05 59 59 94 61

La sagesse de l'ours

Un espace dédié au bien-être

Installée dans le quartier Mendiburua, Carine Salomon propose des séances de réflexologie et de magnétisme pour accompagner petits et grands vers un mieux-être physique et émotionnel. Des séances adaptées aux enfants, aux personnes traversant une période de maladie ou de traitements lourds sont également proposées, ainsi que des déplacements à domicile dans certaines situations.



Carine Salomon

☎ 06 11 80 12 28

Réervations :



La chasse : un territoire, des règles, un équilibre à trouver



Rencontre

M. David Acheritogaray
**Technicien cynégétique
de la fédération de
chasse du 64**

À Villefranque, comme dans de nombreuses communes rurales, les espaces naturels sont partagés entre habitants, promeneurs, agriculteurs et chasseurs. Pour que cette cohabitation se fasse dans les meilleures conditions, il est utile de connaître les principales règles qui encadrent la chasse et, en particulier, les battues de grand gibier.

La chasse est une activité de loisir des plus réglementées au niveau national. De plus, au niveau local, le schéma départemental de gestion cynégétique approuvé par le Préfet pour 2026-2032 définit les grandes orientations en termes de sécurité et gestion de la faune sauvage et de ses habitats.

À quoi sert la chasse ?

La chasse joue un rôle essentiel dans la gestion de la faune sauvage et l'équilibre des milieux naturels. Elle permet notamment de réguler certaines populations animales, de limiter les dégâts causés aux cultures, aux espaces forestiers, aux terrains des particuliers et de contribuer au suivi des espèces.

Le sanglier est une espèce particulièrement surveillée en raison des dégâts qu'il peut occasionner aux cultures et aux espaces agricoles ainsi qu'à sa possibilité de transmettre des virus aux troupeaux domestiques. Sa population et ses prélèvements font donc l'objet d'un suivi renforcé....

À Villefranque, quelles espèces sont concernées ?

La chasse concerne notamment le grand gibier, comme le sanglier et le chevreuil, ainsi que différentes espèces de petit gibier, les espèces sédentaires : lièvre, lapin, faisán, perdrix... et les espèces migratrices comme les canards, la palombe ou encore les grives et la bécasse des bois.

Pour le grand gibier chevreuils et sangliers, espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, les périodes de chasse sont étalées dans l'année (Juin à Mars) afin de cibler les moments opportuns de l'année et les productions.

Pour le petit gibier, sédentaires et migrateurs, les jours et périodes de chasse sont définis par l'arrêté préfectoral et varient selon les espèces mais s'étalent généralement de Septembre à fin Février. Les sociétés de chasse peuvent aussi décider de réduire les jours de chasse prévus par la réglementation, mais en aucun cas de les augmenter.

“

Un dialogue « ouvert » est toujours la meilleure chose afin de partager nos territoires au mieux et dans l'intérêt de tous ! ”

6 500 sangliers

PRÉLEVÉS LA SAISON DERNIÈRE
DANS LES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

La sécurité : une question de distance... mais pas seulement

« La sécurité passe par des règles, mais aussi par l'information et le dialogue. »

Lorsqu'on aperçoit un chasseur à proximité d'une maison ou d'un chemin, une question revient souvent : « Est-ce qu'il a le droit d'être là ? »

« Le droit de chasser dépend automatiquement de l'autorisation du propriétaire terrien. Aussi, si un chasseur est sur un espace naturel c'est qu'il en a l'autorisation du propriétaire. Si ce n'est pas le cas, il est en infraction. »

« La règle essentielle et obligatoire : la présence d'une habitation, d'une route ou d'un promeneur doit toujours être prise en compte dans la sécurité du tir. »

Par exemple, en battue :

les chasseurs doivent respecter des angles de sécurité de 30° et prendre en compte l'environnement dans lequel ils se trouvent : habitations, routes, chemins, autres chasseurs ou usagers. Aucun tir à l'intérieur de ces angles n'est autorisé !

Et les 150 mètres autour des habitations ?

C'est une question régulièrement posée par les habitants. Il faut ici distinguer distance et droit de chasser. La situation dépend notamment du statut du territoire et des règles qui lui sont applicables.

Sur Villefranque, il n'existe pas d'ACCA (association communale de chasse agréée). La distance de 150 mètres autour des habitations ne s'applique pas.

« Pour autant, cela ne signifie pas pouvoir tirer en direction de celle-ci. C'est formellement interdit ! Quant aux nuisances sonores ou visuelles, il convient de s'accorder sur une distance acceptable. »

Et les chemins, les routes ?

Positionnement du chasseur, arme à feu déchargée et canon en direction non dangereuse !

« Ici aussi c'est une notion de bon sens mais quoi qu'il en soit, avoir une arme chargée sur une route et chemins publics revêtus est interdit par l'arrêté préfectoral sur la sécurité publique (5 Août 2014). »

Des chasseurs formés

Ils sont soumis à une formation décennale obligatoire à la sécurité, qui doit être renouvelée. (Arrêté Ministériel du 05/10/2020 relatif à la sécurité à la chasse)

La formation et l'examen du permis de chasser permettent de sensibiliser les pratiquants à la manipulation des armes, à leur environnement et aux règles indispensables pour pratiquer en sécurité.

De plus, pour le grand gibier, une formation responsable battue est obligatoire pour organiser des chasses collectives, des réunions sécurisées à la chasse, formation aux tirs et brevet grand gibier sont organisées par la Fédération Départementale des chasseurs des Pyrénées Atlantiques chaque année afin de sécuriser au maximum cette pratique.

« Rappelons que l'an passé en terme d'accidentologie, les chiffres étaient les plus bas atteints depuis 30 ans. La chasse restant un loisir moins dangereux que d'autres activités comme le ski, la randonnée ou encore l'escalade ou la moto. »

Battue de sangliers sur notre commune

Une battue ne s'improvise pas. Les chasseurs déterminent le secteur chassé à partir des indices de présence du sanglier, puis organisent les postes et les accès. Avant le début de l'action, **les principaux accès à la zone de battue doivent être signalés par des panneaux indiquant qu'une chasse est en cours.** Un chef de battue est désigné et lui seul organise la chasse et rappelle toujours les mêmes règles : angles de sécurité de 30° par rapport à tout obstacle potentiel, tir de courte distance, identification avant tirs.

Et si un promeneur se retrouve malgré tout dans une zone de chasse ?

La rencontre entre chasseurs et promeneurs peut arriver.

« Je conseille vivement de dialoguer avec les chasseurs, ne pas hésiter à poser des questions. »

En effet, les règles de sécurité de la FDC64 demandent aux chasseurs d'être courtois et tolérants avec les autres utilisateurs de la nature et de privilégier un dialogue constructif !

SCHEMA DE PLACEMENT EN BORD DE ROUTES ET CHEMINS PUBLICS REVÊTUS



Photo 1 :
Chasseurs postés au-delà du fossé.
Zone de tir à l'arrière des postés



Photo 2 :
Chasseurs postés au-delà du talus.
Zone de tir à l'arrière des postés



Photo 3 :
Chasseurs postés à un mètre minimum de la route
Zone de tir à l'arrière des postés

1 m

Côté promeneur

- **Je vois un panneau** → je change d'itinéraire, si possible ou je vais à la rencontre des chasseurs et j'engage une discussion.
- **Je rencontre un chasseur** → je reste calme (il ne va pas me tirer dessus !), je signale ma présence et j'échange avec lui.
- **Je ne comprends pas une situation** → je demande des explications plutôt que de prendre un risque inutile.

En règle générale, si une battue est organisée sur un secteur, le lieu est signalé avant le début d'une battue, il est donc impossible de s'y trouver au milieu sans en être au courant.

Les chasseurs sont formés et organisés. S'ils chassent sur un secteur, c'est qu'ils disposent des autorisations nécessaires. Avant chaque chasse collective, un briefing est organisé afin de rappeler les consignes de sécurité à tous les participants.

En cas de présence sur un secteur chassé, le dialogue est essentiel. Signalez-vous auprès des chasseurs dès votre arrivée : grâce à leurs moyens de communication radio, ils pourront informer l'ensemble des participants de votre présence et vous indiquer les chemins à privilégier pour poursuivre votre balade en toute sécurité.

**Extraits du conseil municipal
du 19 mai 2026****Ordre du jour:**

- 1 Création d'un emploi non permanent à temps complet pour accroissement saisonnier 2026.
- 2 Convention tripartite pour l'occupation des locaux de l'espace Bellevue
- 3 Contrat de commande et de cession des droits pour la réalisation d'une fresque murale
- 4 Signature d'un acte notarié modifiant l'AOT du 19 mai 2022 pour la reprise de la base nautique de la Nive : saison 2026
- 5 Désignation des membres de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 6 Décisions du Maire prises en vertu des délégations du Conseil Municipal

1. Création d'un emploi non permanent à temps complet pour accroissement saisonnier d'activité

Le Maire propose au conseil municipal la création d'un emploi non permanent d'**adjoint technique à temps complet** pour assurer les missions d'entretien des espaces verts. L'emploi serait créé pour la période du 1^{er} juillet 2026 au 31 août 2026. La durée hebdomadaire moyenne de travail de l'emploi serait fixée à 35 heures.

2. Convention tripartite pour l'occupation des locaux de l'espace Bellevue

Par convention du 3 avril 2012, la Commune de Villefranche avait mis des terrains et un local à disposition du Club Auto Moto de Villefranche pour lui permettre d'exercer son activité.

Compte-tenu de la non-conformité aux normes de sécurité du local existant, la Commune avait décidé de le démolir et de construire à la place deux salles associatives accolées à des toilettes ainsi qu'à un bar et une salle de restauration rapide, le tout formant un seul bâtiment.

Une des salles associatives a été attribuée au Club Auto Moto et l'autre a été mise à disposition de la Société de Chasse. Une convention avait donc été signée le 23 février 2016 entre ces 2 structures associatives et la commune, pour une durée de 10 ans, afin de réguler les conditions d'utilisation de ces espaces pour l'ensemble des parties.

Depuis plusieurs années, et notamment depuis l'ajout par la commune de stores roulants en façade de l'espace de restauration, les demandes de réservation des associations et des administrés se multiplient.

Aussi, considérant que la convention précédente était échue, et dans la perspective de son renouvellement, la municipalité a rencontré les deux associations afin de faire le point avec elles sur l'occupation de ces locaux, et mettre à jour les termes de la convention tripartite d'occupation pour une durée de 5 ans.

3. Contrat de commande et de cession des droits pour la réalisation d'une fresque murale

Dans le cadre du développement d'une politique culturelle sur son territoire, la Commune de Villefranche a souhaité proposer à un artiste d'investir un mur afin d'y réaliser une fresque représentative des éléments caractéristiques de la commune. Le mur retenu pour accueillir cette fresque étant l'arrière du fronton, situé en plein centre-bourg de la commune, la thématique représentée s'articulera autour du jeu de pelote à main nue et de la jeunesse. La commune a confié à l'artiste UDATXO la conception et la réalisation de cette œuvre. Lors des échanges préalables avec la commune, l'artiste a soumis plusieurs esquisses de sa création, dont une version a fait l'objet du choix final qui sera réalisé du 25 au 29 mai prochain, à l'arrière du fronton.

Pour la conception et la réalisation de cette fresque murale, la commune versera à UDATXO la somme de 2 700 € HT, soit 3267€ TTC (TVA à 21%). Pendant toute la durée de son intervention, la commune prendra également à sa charge l'hébergement et les repas de l'artiste.

4. Signature d'un acte notarié modifiant l'AOT du 19 mai 2022 pour la reprise de la base nautique de la Nive : saison 2026

Lors de la signature de l'AOT en mai 2022, la commune avait confié par un même acte, l'exploitation d'une guinguette à la société PASARELA, ainsi qu'une activité nautique de paddle, canoë-kayak et autres activités de pleine nature à la société NATURE AVENT'URA.

Si la société PASARELA a fait l'objet d'une liquidation judiciaire, rendant caduque la possibilité d'exploitation de la guinguette pour M BRIBET, l'activité de la base nautique est à ce jour encore attribuée pour la dernière année du contrat en vigueur à NATURE AVENT'URA.

M BRIBET, Président de cette société, a signifié à la commune son intention de ne pas exploiter la base nautique pour cette dernière année de validité de l'AOT. Cependant, afin de permettre un maintien de cette activité pour la saison à venir, une possibilité de reprise a été recherchée, dans le but de procéder à un transfert d'exploitant jusqu'au terme de l'AOT au 11 juin 2027.

Mme Eve GUERAUD et sa fille Maé PERROT ont proposé une offre de reprise pour une activité de location de matériel (kayaks et paddles), qui a été retenue par la commune. Dans la mesure où il s'agit d'une simple activité de location de matériel, aucun accompagnement ou conseil ne pourra être proposé. En revanche, il sera exigé des exploitantes qu'elles fassent respecter les règles de sécurité : port obligatoire du gilet, comportements interdits sur les embarcations, interdiction aux mineurs non accompagnés ...

Il est précisé que la prise en charge des frais d'acte est mise à la charge du preneur.

**Extraits du conseil municipal
du 30 juin 2026****Ordre du jour :**

- 1 Création d'emplois non permanents pour l'activité interclasse, garderie, entretien, cantine : année scolaire 2026-2027.
- 2 Accueil d'une personne volontaire en service civique
- 3 Fixation du tarif des repas de la cantine scolaire pour l'année 2026-2027
- 4 Fixation du tarif de la garderie périscolaire pour l'année 2026-2027
- 5 Mise à jour du règlement intérieur des services périscolaires pour l'année 2026-2027
- 6 Attribution du marché à bons de commande pour la confection et la livraison de repas en liaison chaude pour les écoles de la commune
- 7 Attribution de bourses communales
- 8 Attribution d'une subvention – participation scolaire
- 9 Résiliation du service du patrimoine et de l'architecture de l'Agence Publique de Gestion Locale
- 10 Délibération portant tarification des caveaux du cimetière paysager
- 11 Vente de terrain chemin Oyhambidea – ROBERT Thierry
- 12 Rétrocession de parcelle - chemin Basladia
- 13 Décisions du Maire prises en vertu des délégations du Conseil Municipal

1. Création d'emplois non permanents pour l'activité interclasse, garderie, entretien, cantine : année scolaire 2026-2027

Monsieur Le Maire veut assurer la continuité du service périscolaire à la rentrée prochaine 2026-2027.

Il est nécessaire de faire appel à des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité comme le précise l'article précité ci-dessus.

La surveillance, la participation au temps de repas et l'entretien des locaux sont liés à la fréquentation des élèves, toutes ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose de créer, à compter du 26 août 2026 au 2 juillet 2027, 7 emplois non permanents d'agents contractuels à temps non complets au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique pour une durée de 11 mois sur une période de 12 mois suite à un accroissement temporaire d'activité du service périscolaire.

M le Maire précise que sur les 7 emplois créés, deux vont être pourvus par des contractuelles déjà en place que l'on renouvelle, 2 sont actuellement à l'essai à l'école publique, et 3 restent à pourvoir. Il s'agit d'ailleurs essentiellement des postes ayant le plus grand volume d'heures à proposer. M le Maire fait appel aux membres du Conseil Municipal pour leur indiquer que s'ils ont connaissance de personnes qui pourraient être intéressées par ces postes, il faut leur demander de contacter la Mairie. Le recrutement sur ces postes à faible volume horaire éclaté sur la journée s'avère de plus en plus difficile.

2. Accueil d'une personne volontaire en service civique

Le Conseil Municipal décide de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la collectivité pour une mission de service civique dans le domaine de l'éducation à compter du 31 août 2026 pour une durée de 10 mois. Le temps de travail sera de 24 heures hebdomadaires. Ceci est une première expérience côté municipal. La mission proposée consiste à accompagner les nouveaux usages et nouvelles règles de la cour d'école végétalisée, mais également à accompagner le projet Grand frères, Grandes

sœurs, qui vise à responsabiliser les élèves de CM2 des 2 écoles pendant les temps périscolaires, pour contribuer à lutter contre le bruit à la cantine et réguler les comportements dans la cour de récréation. Pour rester efficace sur la durée, ce projet nécessite une animation sur le terrain, qui serait dévolue à ce service civique. Enfin cette personne serait également là pour renforcer nos équipes sur le temps périscolaire.

3. Fixation du tarif des repas de la cantine scolaire pour l'année 2026-2027

Le bilan financier 2025 d'un montant de dépenses égal à 253 866.67 € détermine le prix de revient du repas s'élevant en moyenne à 7.04 €, le reste à charge de la commune égal à en moyenne 2.21 €/repas représentant 81 180.04 € supportés par le budget général.

En 2026, compte tenu de l'augmentation du nombre de repas achetés, ainsi que de l'augmentation du coût du repas auprès du prestataire, mais aussi des frais de personnel et autres charges (eau, électricité, téléphone, assurance...), le repas coûterait en moyenne 7.08 €. Sans augmenter le prix de vente la commune prendrait à sa charge en moyenne 2.23 €/repas soit environ 84 397.02 €.

Afin de neutraliser l'augmentation prévisionnelle du reste à charge, la commission propose d'augmenter le prix de vente du repas de 2 %. Cela représente une hausse de 10 centimes par repas pour le tarif normal.

Compte-tenu de ce qui précède, le conseil municipal fixe ainsi qu'il suit les tarifs des repas pour l'année scolaire 2026-2027 :

Tarif de vente par repas	Année scolaire 2025 -2026	Année scolaire 2026 -2027
Plein tarif élèves	4.84 €	4.94 €
Tarif minoré élèves	3.49 €	3.56 €
Tarif adultes	6.38 €	6.51 €
Tarif exceptionnel/élève/jour	6.99 €	7.13 €

Mme Larroudé précise que pour neutraliser l'augmentation prévisionnelle du reste à charge communal, compte tenu de la hausse des coûts d'achat de repas, de fluides ou de personnel, une augmentation de 2% devra être appliquée. Elle ajoute qu'une analyse d'impact d'une telle augmentation a permis de déterminer que pour une famille payant le plein tarif, au maximum, cette augmentation représentera 1.80 € pour un mois à 18 jours de classe, ce qui est un maximum.

4. Fixation du tarif de la garderie périscolaire pour l'année 2026-2027

Par délibération en date du 24 septembre 2024, le Conseil Municipal a décidé la création d'un tarif occasionnel pour la garderie périscolaire, pour toute présence en garderie non réservée au préalable. Ce tarif fixé à 2.50 € par présence venait compléter la grille tarifaire existante, qui de ce fait est la suivante :

Tarifs de la garderie	
Par présence	2 €
Forfait mensuel/enfant pour une fréquentation > à 15 présences	25 €
Tarif exceptionnel pour dépassement horaire	4 € / ¼ d'heure
Tarif présence occasionnelle	2.50 €

A l'occasion d'échanges avec les parents d'élèves, les membres de la commission « Enfance – Ecole – Jeunesse – Action sociale » ont envisagé la possibilité de faire évoluer la tarification forfaitaire. Actuellement, il faut un minimum de 16 présences par mois pour pouvoir bénéficier du forfait mensuel de 25 €, ce qui représente un avantage au regard d'une tarification unitaire qui pèserait pour 32 € si le forfait n'était pas appliqué. La commission propose de fixer l'accès au forfait à partir de la 13ème présence, afin de ne pas pénaliser les familles qui n'atteignent pas le seuil des 16 présences, mais paient néanmoins un montant mensuel supérieur à 25 €.

5. Mise à jour du règlement intérieur des services périscolaire pour l'année 2026-2027

Dans la perspective de la rentrée scolaire 2026-2027, la Commission « Enfance – Ecole – Jeunesse – Action sociale » a procédé à un toilettage du Règlement intérieur des Services périscolaires, afin d'y apporter des précisions et proposer certaines évolutions.

A titre d'exemple, il est désormais demandé aux familles d'inscrire les enfants à la garderie lorsqu'ils participent à l'aide aux devoirs, dans la mesure où avant le démarrage de cette activité, l'enfant se trouve de fait pendant ½ heure en garderie. Le règlement prend également acte de l'application du forfait garderie dès la 13ème présence pointée. Il apporte également des précisions sur le mode de facturation des familles dans les cas de résidence alternée avec facturation partagée.

Mme Larroudé explique que les modifications apportées visent à préciser certaines dispositions du règlement, afin de clarifier certaines règles, parfois contestées par quelques parents d'élèves. Elle précise qu'il conviendra pour les parents de bien lire le règlement avant de le signer, car l'ensemble des dispositions appliquées par les services y figurent désormais.

6. Attribution du marché à bons de commande pour la confection et la livraison de repas en liaison chaude pour les écoles de la commune

Madame Larroudé informe l'assemblée de la consultation des entreprises lancée par la commune dans le cadre de la confection et la livraison de repas en liaison chaude pour les écoles de la commune de Villefranque pour l'année scolaire 2026-2027.

Elle rappelle que seule une offre a été déposée sur les 13 dossiers retirés. Le candidat SASU Ausolan - Bertakoa Restauration a obtenu la note de 94.7 / 100 pour un prix de repas établi comme suit :

Repas	Prix unitaire HT	Prix unitaire TTC
Repas enfant	3.65	3.85
Repas adulte	3.85	4.06

A titre indicatif, le montant estimatif total de l'offre est évalué à 147 155 € HT soit 155 248.53 € TTC.

7. Attribution de bourses communales

Mme Larroudé donne lecture des demandes de bourses scolaires déposées et rappelle les critères d'attribution fixés par la commune : suivre des études supérieures, être âgé de moins de 25 ans, avoir obtenu une bourse nationale pour l'année concernée, et avoir la résidence familiale sur la commune. L'octroi de bourses n'est pas automatique, il convient également de déposer un dossier de demande en mairie.

Les bourses départementales ayant été supprimées en 2025, le Conseil Municipal a souhaité revaloriser les bourses communales, sur la base d'une grille d'attribution travaillée par le CCAS.

Le montant total des bourses attribuées pour l'exercice 2026 s'élèverait à 200 €.

Demandeur	Âge	Année obtention du Bac	Etudes 2023/2024	Echelon bourse nationale	Proposition bourse communale
CAS N°01	18 ans	2025	L1 – Droit économie gestion	0 Bis	100 €
CAS N°02	19 ans	2024	L2 – Droit économie gestion	0 Bis	100 €
TOTAL					200 €

8. Attribution d'une subvention – participation scolaire

La commune de Villefranque a été sollicitée par l'Ikastola Louis Dassance d'Ustaritz, école sous contrat avec l'Etat, pour l'attribution d'un forfait communal au titre des enfants Milafrangars scolarisés dans cet établissement. Pour l'année scolaire 2025-2026, cela concerne 1 élève, scolarisé en petite section. Compte tenu de l'inscription d'un élève dans cet établissement, il est proposé au Conseil Municipal de verser, au titre du forfait communal, le même montant que celui attribué aux autres établissements scolaires extérieurs accueillant des élèves Milafrangars à savoir : 400 €. En revanche, il a également été précisé aux gestionnaires de cet établissement que les 2 écoles de Villefranque proposant un enseignement immersif en langue basque tout au long des 3 années de maternelle, cette contribution ne revêt pas de caractère obligatoire à ce stade.

10. Délibération portant tarification des caveaux du cimetière paysager

La commune a fait procéder en avril 2026 à la création de 9 caveaux au cimetière paysager, par l'entreprise DUHALDE. Ont ainsi été créés 6 caveaux 4 places et 3 caveaux 2 places pour un coût total de 33 200 € HT soit 39 840 € TTC.

Pour ces nouveaux caveaux, le prix de revient d'une place s'établit donc à 1 106.66€ HT soit 1 328 € TTC. Ramené à un prix de vente d'un caveau 4 places, cela reviendrait à 4 426.66 € HT soit 5 312 € TTC.

Or, en plus de ces 9 caveaux nouvellement créés, il reste actuellement 2 caveaux de 4 places livrés en juin 2018, dont le tarif actuel est de 2 524.77 € HT, soit 3 029.72 € TTC.

Afin de ne pas discriminer les futurs acquéreurs de caveaux en différenciant les prix des « nouveaux caveaux » ou des précédents, il est proposé au Conseil Municipal de lisser les tarifs de vente entre les caveaux existants et les caveaux nouvellement créés.

Cela aboutit à un prix de 1006.57 € HT la place, soit 1 207.88 € TTC. Selon cette formule, le prix des caveaux à la vente serait donc fixé à :

- 2 places : 2 013.14 € HT soit 2 415.77 € TTC
- 4 places : 4 026.28 € HT soit 4 831.54 € TTC

11. Vente de terrain chemin Oyhambidea - M ROBERT Thierry

Le Maire expose à l'assemblée que Monsieur Robert et Monsieur REMY possèdent une propriété sur la Commune qu'ils aimeraient agrandir par l'acquisition d'une portion correspondante aux bas-côtés de la voie communale dite Chemin Oyhambidea, qui la jouxte.

L'emprise concernée d'une superficie d'environ 26 m² n'étant pas affectée aux fonctions de desserte et de circulation de la voie, il est par conséquent possible de la déclasser, sans enquête publique préalable. Il est ici précisé que l'emprise à acquérir a été délimitée par un géomètre, et est désormais cadastrée section AC n° 826. Les frais de géomètre seront à la charge de l'acquéreur.

12. Rétrocession de parcelle – Chemin Basladia

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de VILLEFRANQUE souhaite acquérir une emprise à détacher de la parcelle cadastrée section AH n°61, située en bordure du chemin Basladia.

Cette acquisition a pour objet de régulariser une situation de fait, ladite emprise étant déjà affectée à l'usage public. Elle permet notamment d'assurer la desserte du transformateur ENEDIS implanté à proximité et de régulariser les travaux d'aménagement de voirie, notamment la réalisation d'enrobés, effectués par la Commune sur cette emprise.

Cette acquisition interviendra à l'euro symbolique.

Délibérations en images



La commune solidaire face aux incendies

Alors que des feux d'une intensité exceptionnelle ont touché plusieurs départements français cet été, notamment la Gironde, la solidarité entre territoires s'organise.

Face à cette situation, l'Association des Maires de France (AMF) a ouvert un fonds de soutien d'urgence destiné aux communes sinistrées. Les dons versés à ce fonds permettront notamment d'aider les communes touchées à assurer la continuité de leurs services, remettre en état leurs équipements et poursuivre

leurs missions d'assistance auprès des populations.

Dans cet élan de solidarité avec les territoires durement éprouvés, la commune de Villefranque a décidé de verser 1500€ à l'AMF pour les communes impactées et 1500€ à la Protection civile pour les personnes sinistrées, soit l'équivalent de 1 € par habitant.



Reprise des sépultures sans concession : préserver la mémoire du cimetière

Afin de répondre aux besoins d'espace au sein du cimetière, la mairie a engagé une opération de reprise des sépultures dépourvues de concession. Les monuments funéraires concernés par la reprise ont été démontés.

Toutefois, certains éléments remarquables comme certaines croix en pierre et les stèles discoïdales ont été conservés, témoins de l'histoire et des traditions funéraires du Pays Basque.

Depuis des années, ce patrimoine historique a été identifié par l'association Lauburu. Dans cette volonté de préserver cet héritage, la mairie continue de définir avec elle sa mise en valeur au sein de notre cimetière.



Un bel été au centre de loisirs !

Cet été, le centre de loisirs a accueilli 268 jeunes : 91 enfants de moins de 6 ans, 101 enfants de plus de 6 ans et 76 adolescents. Une belle fréquentation qui témoigne de l'intérêt porté aux nombreuses activités proposées. Jeux, activités sportives et créatives, grands jeux et sorties ont rythmé les vacances, avec notamment une journée à Bid'A Parc, des activités poney et des jeux autour des structures gonflables. Un repas champêtre a également réuni enfants, jeunes, familles et équipe d'animation dans une ambiance conviviale. Les adolescents ont pu profiter d'un programme spécifique, notamment avec un camp « eaux vives ». Les activités nautiques ont également rencontré un beau succès grâce au soutien de Vilabaïa Location Canoë, basée à Villefranque, qui a mis gratuitement des canoës à disposition tous les mercredis de l'été. Nous les en remercions chaleureusement. Le partenariat avec Oihan Bazter,



résidence autonomie, s'est poursuivi à travers des rencontres intergénérationnelles. Ces moments ont permis aux enfants et aux résidents de partager activités, échanges et convivialité.

La sécurité, une priorité

Dans le contexte actuel des accueils de loisirs, le bureau de l'Association et l'équipe permanente de Nimiñoak ont organisé une rencontre avec les parents afin de présenter les mesures mises en place pour sécuriser les recrutements des animateurs et le fonctionnement du centre. Une trentaine de parents a participé à ce temps d'échange, permettant de répondre aux questions des familles et de renforcer la confiance autour de



l'accueil des enfants et des jeunes. Cette nouvelle saison estivale s'est ainsi déroulée dans une ambiance chaleureuse et dynamique. Un grand merci aux animateurs, partenaires et intervenants qui ont contribué à faire de ces vacances un beau moment de partage, de découverte et de convivialité.

Villefranque Arts Martiaux à Okinawa : aux sources du karaté et du kobudo

Cet été, Villefranque Arts Martiaux a eu la chance de participer à un stage exceptionnel de karaté et de kobudo à Okinawa, véritable terre-mère de ces arts martiaux. Ce séjour nous a permis de nous perfectionner auprès de Sensei Uema karaté Shorin-Ryu et Sensei Oshiro, mais aussi de découvrir la culture et les traditions profondément liées à ces 2 disciplines. Une expérience riche, aussi bien sur le plan sportif qu'humain. Entre entraînements, rencontres et découverte d'Okinawa, ce stage restera un beau souvenir pour notre association. Il illustre également notre volonté de transmettre un karaté et kobudo traditionnel, dans le respect de ses origines et de ses valeurs : discipline, respect, persévérance et partage. Une belle aventure pour Villefranque Arts Martiaux, avec une seule envie au retour : continuer à progresser et partager cette passion avec nos élèves!



Reprise des cours à partir du mercredi 9 septembre

- Cours de karaté enfants et ados les mercredis à partir de 18h30
- Cours adultes karaté les mercredis de 20h à 21h et les vendredis de 18h30 à 19h30
- Cours kobudo les vendredis de 19h30 à 21h

Nous vous attendons nombreux
Contact Nathalie 06 23 03 49 10



La saison 2026-2027 apporte ses nouveautés avec un planning varié et 19 heures de cours hebdomadaires

Deux cours nous tiennent particulièrement à cœur :

→ Le cours de reprise d'activités en douceur (Activité physique Adaptée)

Pour la 3^{ème} saison, nous proposons un cours d'activité physique adaptée, de reprise d'activité en douceur.

Cette séance s'adresse aux personnes sédentaires, souffrant d'une pathologie invalidante, en rémission d'une affection de longue durée, en convalescence ou de toute personne souhaitant reprendre une activité adaptée à ses capacités physiques, bonne pour la forme et le moral

- Accueil des personnes avec ou sans ordonnance
- Ambiance chaleureuse et conviviale, en toute discrétion
- Groupe de 6-8 adhérents maxi. afin de mettre en place un suivi individuel.

→ **Le mercredi matin de 10h30 à 11h30 à la Maison Pour Tous** (salle du bas) encadré par Corinne



→ La création d'un cours de Gym Oxygène, en extérieur, dans le prolongement des activités en salles

Cette séance propose une **activité physique complète en plein air d'une heure qui utilise le cadre naturel (reliefs, arbres, chemins) pour alterner déplacements et exercices physiques en groupe.**

Ce cours vise à renforcer la condition physique globale (cœur, muscles, équilibre) grâce à une meilleure oxygénation, en connexion avec la nature

Ouvert à tous

→ **Le mardi soir de 18h30 à 19h30**

(Rdv devant la Maison Pour Tous avec repli sous le préau de l'école publique en cas de pluie) encadré par Faustine



Milafrangan Gaindi

La Milafrangan Gaindi 2026 a une nouvelle fois rencontré un très beau succès populaire dans une ambiance conviviale et sportive. Cette édition a rassemblé pas moins de 600 coureurs, venus relever le défi dans des conditions rendues exigeantes par une météo particulièrement chaude. Malgré la chaleur, les participants ont fait preuve de courage et de motivation tout au long du parcours, offrant un magnifique spectacle au public présent.

La marche a également connu une belle affluence avec 450 marcheurs, confirmant l'engouement grandissant pour cette manifestation ouverte à tous. Les plus jeunes n'étaient pas en reste puisque 90 enfants ont participé aux courses qui leur étaient dédiées, apportant énergie, sourires et

enthousiasme à cette journée festive. Les courses ont été remportées par Nicolas Mariani, qui signe là une troisième victoire consécutive, et par la Navarraise Rebecca Marino, originaire d'Elizondo. À noter également la belle participation de plusieurs Milafrangars aussi bien chez les adultes que chez les jeunes. Matthéo Moine réalise également une belle performance en terminant à la 10^e place de la course, tandis que chez les cadets, Iban Irigoyen s'est brillamment illustré en remportant sa course. Fidèle à sa vocation collaborative et solidaire, la Milafrangan Gaindi a permis de reverser plus de 3 000 euros au profit d'associations et d'initiatives locales telles que Haur Eri, Nimiñoak et MAPS Octobre Rose à Villefranque et d'autres. L'organisation tient à adresser ses plus sincères remerciements à la mairie pour son soutien précieux et à l'ensemble des bénévoles dont



l'implication et la disponibilité ont largement contribué à la réussite de cette édition. Un grand merci également à tous les partenaires pour leur confiance et leur accompagnement indispensable. Nous remercions d'ailleurs particulièrement la société Hêtre Travaux et Déco qui avec un geste généreux a offert des splendides tee-shirts pour la course des enfants.

Grâce à la mobilisation de chacun, la Milafrangan Gaindi 2026 restera un très beau moment de sport, de partage et de convivialité. Nous vous donnons Rdv le dimanche 13 juin 2027 pour la prochaine édition.

Association HandiTriothon

La solidarité à Villefranque ne se dément pas...

Le 9 août dernier, l'église de Villefranque a vibré, emplie de voix, de musique, de sourires, d'émotions... mais surtout de solidarité !

L'association HandiTriothon y avait organisé un magnifique spectacle, avec à l'affiche le groupe Bost Axola et la jeune talent Lou-Ann, candidate pour l'émission "The voice kids".

Le public, venu nombreux assister à ce Kantaldi, a chanté, partagé, pris du plaisir et consacré du temps et de l'énergie pour une belle cause.

Une fois encore, la générosité a été au rendez-vous, car 2583,91 € ont été récoltés !

Pour Thomas De Peyrecave, ce montant n'est pas simplement un chiffre. Il sait que derrière cette somme, ce sont des familles, des amis, des bénévoles, des Milafrangers, des personnes de tous horizons qui apportent leur contribution qui, mises bout à bout, deviennent un magnifique projet collectif. Grâce à cette mobilisation, l'association HandiTriothon a pu acheter un chariot évolutif, qui permet d'emmener une personne en situation

de handicap en balade à pied, en course ou même derrière un vélo... Tout un programme !

"C'est exactement pour cela que notre association existe. Récolter, investir, partager et permettre à chacun de profiter pleinement des petits et grands bonheurs de la vie. Mettre gratuitement à disposition des personnes en situation de handicap du matériel de sport et de loisirs, pour une journée, un événement, un week-end ou des vacances"

Parce qu'un handicap ne devrait jamais empêcher une personne de profiter de la nature et de bons moments en famille ou entre amis.

Ce chariot est la 3^{ème} acquisition de l'association, et lorsque Thomas de Peyrecave regarde le chemin parcouru, il ne manque pas d'avoir une pensée pour toutes celles et ceux qui lui ont fait confiance dès le début, et continuent à l'accompagner.

Et au-delà de la somme récoltée ce 9 août, l'association constate un phénomène beaucoup plus précieux : la mobilisation autour d'une belle cause rend possibles les plus belles aventures.

Alors Thomas, reconnaissant, tient à remercier chacun pour ce bel élan de solidarité : la commune et ses agents, l'église pour son accueil, les artistes et tous ceux qui, par leur présence, ont contribué à cette soirée et soutiennent l'association dans chacune de ses aventures.



Mais l'histoire ne fait que commencer car d'autres beaux et grands projets sont en préparation. « Merci d'être là et de croire en nous. Et ce n'est que le début... À très bientôt pour la suite de l'aventure ! » conclut Thomas de Peyrecave.



Club Eskulari

La saison est arrivée à son terme et nous pouvons être satisfaits de nos jeunes, tant pour leur assiduité aux entraînements que pour leur implication dans les diverses compétitions (tournoi en trinquet, Punpa Ttiki) malgré l'absence de résultats notables.

Le moment fort du printemps aura été la participation du club à la Korrika qui traversait notre territoire (berriz ere ikusi dugu euskararen eta pilotaren lotura/ une preuve de plus du lien entre l'euskara et la pelote).

Comme chaque année, nous avons proposé une initiation dans les programmes d'été des 4 centres de

loisirs concernés par le club (Villefranque, Mouguerre, Briscous et Lahonce).

A la rentrée scolaire les entraînements ont repris début octobre, au mur à gauche de Briscous et à la salle Kiroldegi de Lahonce pour les plus jeunes, aux trinquets de Villefranque et Lahonce pour les plus aguerris avec l'aide de joueurs mis à disposition par la nouvelle association Plekari.

Enfin, le Master Eskulari Pro Pilota 2026 au trinquet de Villefranque aura tenu toutes ses promesses avec la victoire devant un public nombreux de Peio Larralde et Andoni Iphar qui ont battu Baptiste Ducassou et Peio Etcheverry 40 à 24.



↑ des enfants du club devant les joueurs de la finale et le président du club Eric Cachenaout

+ d'infos

Renseignements :
06 13 72 22 65

Bizi Berria et la musique classique basque

La musique est un élément essentiel de la culture basque et assurément l'un des plus anciens : le plus archaïque instrument préhistorique connu est daté entre 20 000 et 17 000 avant notre ère, et il est constitué d'une flûte en os de vautour, découverte en 1961 dans les grottes d'Isturitz dans la vallée de l'Arberoue en Basse-Navarre, flûte conservée au musée des Antiquités Nationales de Saint Germain en Laye. Sa forme et l'emplacement des trous en font l'ancêtre de l'actuel txistu et de sa variante souletine, la xirula.

La tradition musicale basque se poursuit de nos jours dans tous les domaines, musique électronique (rock, guitare, etc.), chants polyphoniques, ou chants traditionnels de mélodies populaires que notre kantuz Bizi Berria pratique tous les vendredis soir dans notre local de la Maison pour tous. En outre, nous avons le plaisir de chanter chaque premier dimanche d'octobre avec les Kantuz des villages environnants de Saint Pierre d'Irube, de Mouguerre, de Lahonce, de Briscous, de Bardos au profit des ikastola, ou encore dans la résidence autonomie Oihan Bazter de Villefranque pour un concert de Noël.

Un aspect moins connu de la musique de notre pays vient des compositeurs classiques basques ; nous connaissons tous notre Cibourien (Ziburutar) Maurice Ravel, auteur du morceau le plus joué dans le monde avec son fameux Boléro, mais les compositeurs originaires d'Hegoalde sont moins connus.



Dans l'objectif de faire découvrir ces auteurs, Bizi Berria avait organisé le dimanche 23 août un concert de musique de chambre dans l'église du village, concert réalisé par Le quatuor Arnaga composé de professeurs du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel de Bayonne.

Nous avons pu entendre lors de ce concert des œuvres de Ariaga, violoniste et compositeur né à Bilbao en 1806 et qui décèdera avant son vingtième anniversaire, puis du compositeur et organiste Jesús Guridi Bidaola né en 1886 à Vitoria, de José María Usandizaga, compositeur considéré comme le père de l'opéra basque et enfin du seul quatuor composé par Maurice Ravel, œuvre complexe en quatre mouvements qui a ravi les auditeurs.

En guise de rappel, les musiciens ont permis aux personnes présentes de chanter un bien bel Hegoak avant de nous quitter encore dans l'émotion que seule une interprétation en direct peut transmettre.

Les musiciens ont apprécié de découvrir une acoustique exceptionnelle selon leurs dires, tandis que les auditeurs ont été ravis de participer à un concert de musique classique de compositeurs basques inconnus pour la majorité d'entre eux.



Milaguntza

À Villefranque, les jouets ont aussi droit à une seconde vie ! Du 7 novembre au 20 décembre, l'association Milaguntza organise, pour la quatrième année consécutive, son troc solidaire de jouets, dans son local de la Maison pour Tous, pendant les permanences du Milatroc.

Le principe est simple : un jouet déposé correspond à un point. Les participants disposent ensuite de leur crédit de points pour choisir d'autres jeux, lors de la même permanence ou à un autre moment pendant la durée de l'opération. Ouvert aux adhérents de l'association, ce dispositif permet de donner une nouvelle vie aux jouets qui ne servent plus, tout en permettant à d'autres familles de repartir avec de nouveaux jeux, sans échange d'argent.

À chaque permanence, chaque foyer pourra déposer et/ou retirer jusqu'à trois articles, dans la limite de son solde de points. Les jouets proposés doivent être complets, propres, en bon état et présentés dans leur emballage d'origine.

Quels jouets peuvent être déposés ? Sont notamment acceptés :

- jeux de société ;
- jeux de construction ;
- jeux de mise en scène : figurines, voitures, animaux par lots, marionnettes... ;
- jeux de cartes, dés et puzzles ;
- jeux de plein air : raquettes, quilles... ;
- déguisements.

Pour des raisons de place, certains articles ne pourront pas être acceptés : peluches, jeux du premier âge, jeux d'imitation, livres pour enfants (à l'exception des livres-puzzles, livres-jeux et livres sonores), ainsi que les jouets trop volumineux.

Et après le 20 décembre ?

Parce que la démarche de Milaguntza ne s'arrête pas au troc, l'association souhaite que les jouets qui n'auront pas trouvé preneur puissent continuer leur chemin et profiter à d'autres enfants ou familles. Milaguntza lance donc un appel aux associations et structures solidaires du territoire qui seraient intéressées pour récupérer, à l'issue de l'opération, les jeux restant disponibles.



+ d'infos

Vous êtes une association et souhaitez récupérer les jeux restants ?

Contactez Milaguntza :

✉ associationmilaguntza@gmail.com

☎ 07 81 70 50 58

Milaguntza

Maison pour Tous

🌐 milaguntza.jimdo.com

Culture

Bibliothèque

Des animations et événements proposés toute l'année

L'équipe des bénévoles de la bibliothèque vous proposera :

- **Pour les enfants de la MAM et des assistantes maternelles**, Marie-Claude fera découvrir des livres pour les tout-petits et leur racontera des histoires, une fois par mois.
- **2 séances de contes de Noël**, ouvertes à tous les enfants, seront proposées selon l'âge, le 16 décembre (date à confirmer) en français et en basque.
- **Le club de lecture** continuera de se retrouver régulièrement autour d'un livre, d'un film... pour échanger, débattre, partager.
- **Participation aux événements culturels nationaux** : Nuit de la lecture, Printemps des poètes

D'autres projets ou activités pour les enfants et ou les adultes pourront être mises en place tout au long de l'année, comme par exemple, une soirée jeux de société. À suivre sur nos réseaux sociaux et le site internet de la commune. Nous comptons donc sur votre présence et votre participation.

Formation des bénévoles

Le 10 septembre, nos bénévoles qui sont chargés de la gestion des fonds, ont bénéficié par la bibliothèque départementale d'une formation sur l'utilisation du nouveau logiciel des prêts de livres.



Nouveau !

Un rendez-vous entre petits et grands...

La bibliothèque communale et la Résidence Autonomie Oihan Bazter s'associent pour créer un nouveau rendez-vous intergénérationnel !

Chaque premier mercredi du mois, enfants et seniors sont invités à se retrouver autour d'un moment partagé, placé sous le signe de la lecture, de la découverte et de la créativité.

Un thème, une histoire, une activité...

À chaque rendez-vous, une nouvelle occasion de lire, d'échanger, de créer et surtout de partager. Jusqu'en décembre, le fil rouge sera « Le partage et l'amitié », avec des histoires et des activités imaginées pour faire naître les échanges entre les générations.

Grands-parents, parents... Venez partager ce joli moment avec vos petits bouts !

Nouveauté !

Oihan, les P'tits font des histoires
ON LIT, ON IMAGINE, ON CRÉE ENSEMBLE !

A PARTIR DE
10H

MERCREDI
7
OCTOBRE

- ✓ Quand : tous les 1er mercredis du mois
- ✓ Lieu : résidence autonomie Oihan Bazter
- ✓ Enfants de 3 à 7 ans

ADAPA

Vitoriano

Partenariat Résidence autonomie Oihan Bazter et la bibliothèque municipale



Portrait

Udatxo

C'est sous le soleil de plomb de la fin du mois de mai qu'Udane, la fille de l'été, a posé sa camionnette, son échafaudage et ses pots de peinture au pied du fronton de la Mairie.

Et pendant une semaine, chacun a pu la voir à l'œuvre du matin au soir, créer sous nos yeux et sous la chaleur étouffante, une fresque qu'elle a spécifiquement conçue pour Villefranque, intitulée PILOTA.

Artiste basque espagnole diplômée de l'école des Beaux-arts de Bilbao, passée par les Beaux-arts de Paris également, Udatxo, tel est son nom d'artiste, a immédiatement ressenti une forte connexion entre Villefranque et Azkoitia, son village natal.

La pratique de la pelote à main nue, la quiétude et l'harmonie paysagère de notre commune l'ont instantanément attirée, d'autant que le mur à peindre lui semblait exactement de la bonne taille et au bon endroit pour y déployer son projet.

Inspirée par la quotidienneté, le mouvement et les scènes urbaines, Udatxo compose ses fresques à partir d'éléments diversifiés et colorés, dans un dialogue entre tradition et modernité que l'on rencontre particulièrement au Pays basque.

Pour PILOTA, elle a proposé une composition qui crée un dialogue entre passé et présent, jeunesse et histoire, de manière très fluide et très naturelle. Les représentations colorées de la modernité urbaine répondent au noir et blanc des photographies d'époque. D'ailleurs dans cette œuvre, Udatxo a incorporé une photo de Villefranque datant de 1945, sur laquelle des pelotaris disputent une partie de main nue sur le fronton. On peut même y apercevoir le

clocher de l'Eglise démolie depuis. Dans nombre de ses fresques, et PILOTA ne fait pas exception à la règle, Udatxo prend également un malin plaisir à révéler et mettre en évidence la place des femmes, y compris dans une discipline comme la main nue.

S'il lui arrive de travailler un peu partout dans le monde (Allemagne, Maroc, Etats-Unis...), la grande majorité de son travail est visible en Espagne et en particulier au

Pays Basque qui reste son point d'ancrage, avec Azkoitia pour port d'attache.

Pendant la semaine passée à Villefranque, Udane a su se faire apprécier pour sa gentillesse, sa simplicité et son talent, de chaque personne qui l'a côtoyée : curieux passant la voir travailler en début de soirée, services municipaux qui ont participé à la préparation du mur, habitants venant la rencontrer devant le fronton pour regarder l'évolution quotidienne de la fresque et échanger avec elle.

“
Milesker Udatxo!
Agian Milafranken
proiektu berri bat
egitera itzuliko
zara!”



L'agenda Agenda

→ **Octobre
Janvier**

Octobre

3 OCTOBRE

Eskulari master

23 OCTOBRE

Journée Handisport
organisée par Nimiñoak
et HandiTriathlon



24 OCTOBRE

Théâtre : La Compagnie des 3 unités présente 3 pièces en 1 acte de Sacha Guitry
à la Maison Pour Tous



25 OCTOBRE

Atelier de danse et bal
proposé par
l'association Leinua

Novembre

7-8 NOVEMBRE

**Collecte nationale de la
banque alimentaire**

8 NOVEMBRE

Repas cidrerie
proposé par
Errobiko
Lagunak
12h30,
à la Maison
Pour Tous



8 NOVEMBRE

Visite du Domaine Larraldia
(sur réservation)

14-15 NOVEMBRE

Salon du bien-être
à la Maison Pour Tous

15 NOVEMBRE

Concert Haiz Hegoa
à l'église

Décembre

6 DÉCEMBRE

Téléthon
Concert Julie Rouault
à l'église

12 DÉCEMBRE

Spectacle de Noël
à la Maison Pour Tous

13 DÉCEMBRE

Marché de Noël

Janvier

4 JANVIER

Café des parents

15 JANVIER

Vœux aux associations
19h, à la Maison Pour Tous

31 JANVIER

Repas des aînés
à la Maison Pour Tous

Février

5 FÉVRIER

**Carnaval
des écoles**

**1^{re}
ÉDITION**

Marché de Noël

**Dimanche 13 décembre
de 10h à 18h**



Au sous bois
Restauration sur place, animations...

Venez titiller vos papilles
découvrir les pépites de nos producteurs locaux
succomber aux créations des artisans présents.





HIRUAK DANTZAN #3

Le plaisir de danser de 7 à 97 ans !

Cette année encore, l'association Leinua reconduit le cycle des ateliers et bals basques "Hiruak dantzán" à Milafranga, Hiriburu et Mugerre.

2 rendez-vous sont prévus à la Maison pour Tous (repli à l'intérieur en cas de mauvais temps) :

- **dimanche 25 octobre**
- **dimanche 28 mars**

Repas des 60 ans

60 ans de jeunesse, 60 ans de sagesse sans aucun doute, 60 bougies à souffler avec plaisir.

Pour célébrer cette belle aventure, nous vous invitons à un **repas d'anniversaire**** digne des grands chefs au restaurant Euskularia (chez Xan)**

Vendredi 4 décembre 2026 à 19h

Inscriptions auprès de M. Daniel LARRE
au 06 71 39 08 66,
avant le 20 novembre 2026.

Repas des 75 ans

Vous êtes nés en 1951 à Villefranque ou ailleurs, nous vous proposons de fêter votre anniversaire avec votre conjoint au restaurant Euskularia (chez Xan)

Dimanche 6 Décembre à partir de 12h.

Inscriptions auprès de :

- Yves Hargous 07 82 00 84 21
- Gaby Sagaspe 06 26 45 23 96

Le carnet Karneta

NAISSANCES

Mai

- GARAT Nino
- CASTAGNET Valentine
- LE CROM VINCENT Manon

Juin

- PASCAL-DALIA Mia
- PALMER COLLETT Sony
- ERRAMOUSPE Mattin
- NANAN FENART Azyel

Juillet

- PARIES Romy

Aout

- BORDELAI Luna

MARIAGES

Mai

- DARRITCHON Henri-Xavier et LARRAIN Eliane

Juillet

- ULYSSE Philippe et KÉROURÉDAN Anne

Aout

- LÉON Jefferson et YANEZ ALVIAL Elizabeth
- DURRITXAGUE Emile et RUTTE Emma
- GEY Jérémy et BÉNAC Virginie
- DELAFOY Quentin et TENAZOA Leidy

Septembre

- SISTIAGUE Sébastien et AROTÇARENA Christine
- FLEURY Arnaud et

PARPET Marie-Claude

- RUBEDE Thomas et IRIGARAY Loréa
- HENRY David et BONNET Aurélie
- MARQUES Thomas et AUBIN Anna

DÉCÈS

Juillet

- IRIGARAY André
- de BEAUREPAIRE de LOUVAGNY Ladislav

IL ÉTAIT UNE FOIS UN PATRIMOINE...

Dimanche 8 novembre 2026

à 10h30 et 15h

(pour les Milafrangars et sur réservation)



LE DOMAINE DE LARRALDIA OUVRE SES PORTES

**Inscriptions uniquement en mairie
les 28/10 et 29/10 de 9h à 11h30 en présentiel
(Nombre de places limité)**